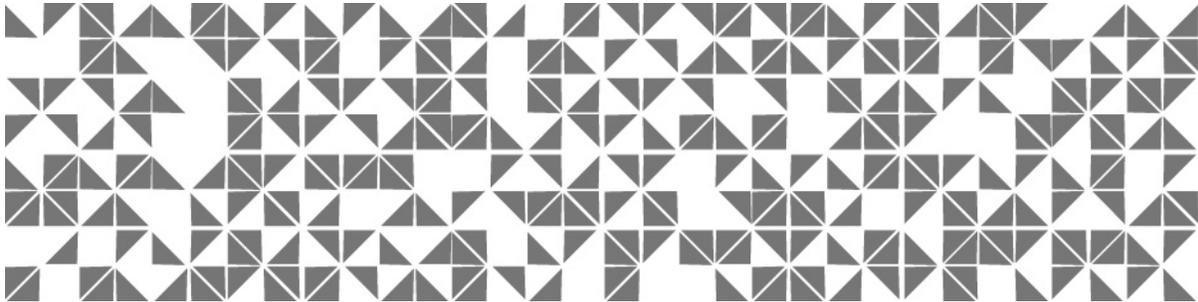


UNE NOUVELLE *COUCHE DE SENS* | REQUALIFICATION de l'Espace St-Michael à Sillery
Centre communautaire YWCA

Essai (projet) soumis en vue de l'obtention du grade M. Arch



Par Vincent Beaudoin

Superviseur:
M. Jacques White: _____

RÉSUMÉ

Alors maintenant que les paroisses de la ville de Québec se départissent de leurs effectifs, le patrimoine religieux devient une source de questionnement quant à son avenir. L'essai (projet) se développe autour des concepts de *trace* et de *mémoire*, afin d'amorcer une réflexion sur l'acte de création architectural dans un ensemble patrimonial. Il vise la conception d'une architecture contemporaine, considérant les différentes strates d'évolution (matériel et immatériel) d'un bâtiment existant. La *couche de sens* qui s'ajoute par le projet architectural a pour objectif principal d'intégrer la mémoire et les traces du passé dans un nouvel ensemble cohérent. À partir de l'intention de faire renaître certains éléments signifiants dans la composition et dans l'évolution d'un ensemble de bâtiments, le projet propose la requalification de l'Espace St-Michael, ensemble religieux dans la ville de Québec, en centre communautaire YWCA.

MEMBRE DU JURY

Jacques White, superviseur

Architecte - Professeur agrégé, École d'architecture de l'Université Laval

Cédric Libert

Professeur Associé à l'École Spéciale d'Architecture à Paris et Professeur Invité à l'École d'Architecture de l'Université Laval

Simon Brochu

Architecte - GLCRM architectes

Jan-B Zwiejski

Professeur, École d'architecture de l'Université Laval

André Casault

Professeur, École d'architecture de l'Université Laval

AVANT-PROPOS

La réalisation et l'aboutissement de cet essai (projet) ont été possibles grâce au soutien de nombreuses personnes.

Dans un premier temps, j'aimerais remercier mon superviseur, Jacques White, pour le temps alloué à nos rencontres.

Je tiens également offrir mes remerciements à Tania Martin qui m'a mis en contact avec les utilisateurs et futurs propriétaires de l'Espace St Michael. De plus, je remercie ceux-ci de m'avoir inclus dans leur groupe de discussions, lors de leurs rencontres hebdomadaires.

Je salue le soutien et les encouragements accordés par mes parents au cours de mes études.

Finalement, je remercie mes collègues qui ont partagé les joies et les moments les plus difficiles à l'École d'Architecture.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	ii
MEMBRE DU JURY	iii
AVANT-PROPOS	iv
TABLE DES MATIÈRES	v
LISTE DES FIGURE	vii

INTRODUCTION	
UN PATRIMOINE À RÉINVENTER	1

CADRE THÉORIQUE	
CHAPITRE 1 : REQUALIFICATION DU PATRIMOINE	

1.1 Processus de transformation multiple	3
1.2 Une <i>nouvelle couche de sens</i>	4
1.2.1 Le marquage de l'espace et l'actualisation	5
1.2.2 Traces et mémoire	7
1.2.3 La <i>marque</i> comme intervention contemporaine	8
1.2.4 Conclusion du cadre théorique	9

DE LA THÉORIE À AVANT-PROJET	
CHAPITRE 2 : CANEVAS DU PROJET DE REQUALIFICATION	

2.1 Démarche	10
2.1.2 Précédent architectural illustrant les concepts principaux	10
2.1.2.1 Les Brigittines d'Andrea Bruno	10

PROJET DE REQUALIFICATION

CHAPITRE 3 : REQUALIFICATION DE L'ESPACE ST MICHAEL

3.1 Contexte d'intervention	14
3.1.1 L'église St Michael à Sillery	15
3.1.2 Historique et évolution	17
3.2 Analyses et interprétation de l'existant	20
3.2.1 Résultats de l'analyse	21
3.3 Une nouvelle <i>couche de sens</i> - Développement du projet	21
3.3.1 Éléments programmatiques du nouveau projet	22
3.3.2 Description du projet	23
CONCLUSION GÉNÉRALE ET REGARD CRITIQUE	29
BIBLIOGRAPHIE	31
ANNEXE 1: GRILLE D'ANALYSE	33
ANNEXE 2: CONSTAT D'ANALYSE - ÉGLISE ST MICHAEL	37
ANNEXE 3: CONSTAT D'ANALYSE - SALLE COMMUNAUTAIRE	38
ANNEXE 4: CONSTAT D'ANALYSE - PRESBYTÈRE	39
ANNEXE 5: PROGRAMME ARCHITECTURAL	40
ANNEXE 6: PLANCHES PRÉSENTÉES EN CRITIQUE FINALE	41

LISTE DES FIGURES

- Figure 1 : Réseau de concepts. (Par l'auteur, 2011)
- Figure 2: Croquis conceptuels de l'architecte. (REHAMIBED, 2005)
- Figure 3: Élévation avant et latérale de l'intervention. (REHAMIBED, 2005)
- Figure 4: Principe de composition de la façade avant. (REHAMIBED, 2005)
- Figure 5: La chapelle après l'intervention. (REHAMIBED, 2005)
- Figure 6: Extérieur et intérieur de l'église St Michael actuel. (Par l'auteur, 2011)
- Figure 7: Contexte de l'église St Michael dans Sillery en 1864. (BERGEVIN, 1988; 3)
- Figure 8: Église St Michael 1854. (BERGEVIN, 1988; 15)
- Figure 9: Évolution de l'existant. (Par l'auteur, 2011)
- Figure 10: Plan et élévation de la nouvelle sacristie en 1928. (BERGEVIN, 1988; 36)
- Figure 11: Élévation avant du presbytère en 1939. (Archives paroissiales de Sillery)
- Figure 12: Presbytère actuel. (Par l'auteur, 2011)
- Figure 13: Salle communautaire actuelle. (Par l'auteur, 2011)
- Figure 14: Élévation de la salle communautaire en 1946. (Archives paroissiales de Sillery, 2011)
- Figure 15: Coupe, élévation nouvelle chambre d'orgue en 1954. (Archives paroissiales de Sillery, 2011)
- Figure 16: Plan masse de l'intervention. (Par l'auteur, 2011)
- Figure 17: Plan du Rez-de-chaussée. (Par l'auteur, 2011)
- Figure 18: Plan des niveaux 0 et 1, Perspectives intérieures. (Par l'auteur, 2011)
- Figure 19: Schéma de l'intervention. (Par l'auteur, 2011)
- Figure 20: Coupes perspectives du projet. (Par l'auteur, 2011)
- Figure 21: Incidence de la lumière sur le matériau (Par l'auteur, 2011)
- Figure 22: Piscine intérieure. (Par l'auteur, 2011)
- Figure 23: Perspective du chemin St-Louis (Par l'auteur, 2011)

INTRODUCTION

UN PATRIMOINE À RÉINVENTER

Cet essai (projet) porte sur la requalification du patrimoine religieux. Il aborde certains concepts liés à son renouvellement dans la société actuelle. Plus précisément, il défend la possibilité de concevoir une architecture contemporaine favorisant la renaissance et l'intégration du passé (Veschambre 2008; 23).

Le patrimoine religieux possède une grande valeur identitaire pour notre collectivité. L'avenir de ces lieux de mémoire représente pour le Québec un enjeu culturel important. Il est bien connu que la pratique religieuse est maintenant en déclin et que, devant l'impossibilité de soutenir financièrement l'entretien et la rénovation des lieux de culte, les paroisses doivent se départir d'une grande partie de leurs bâtiments (Direction de l'aménagement et de l'architecture de la Commission de la capitale nationale du Québec, 2005). Si les lieux de culte ne trouvent pas d'autres usages que ceux d'objets à contempler, à visiter ou à protéger, plusieurs d'entre eux sont voués à une perte. Par contre, si ces bâtiments deviennent le centre de projets qui donnent un nouveau dynamisme aux lieux afin qu'ils deviennent réappropriables par la communauté, il est possible d'imaginer un avenir pour cet héritage commun.

Actuellement, plusieurs édifices religieux sont appelés à être recyclés, ce qui ouvre la voie à certains projets novateurs. Pour l'architecte, un tel défi est complexe. Il s'agit de créer un dialogue entre les interventions contemporaines et un édifice existant. En effet, l'architecte doit composer avec les différentes strates d'une histoire qui intègrent des mémoires passées et présentes. Cela soulève par ailleurs des questionnements qui sont à l'origine de la volonté de rédiger cet essai (projet) : celui de savoir comment « cet objet hérité qui, placé dans un nouveau contexte, sera réinvesti d'un sens qui perpétuera la présence du passé dans la construction de demain? Que faire avec les traces du passé qui empreignent les espaces de vie au présent? » (Morisset et Noppen, 2005; XI).

C'est à ce questionnement général que l'essai (projet) tente de répondre par la requalification d'un ensemble religieux : l'Espace St Michael à Québec (Sillery). Il s'agit d'un ensemble qui convient pour le sujet à l'étude, puisqu'il est représentatif du phénomène de désertion des institutions religieuses qui, depuis 40 ans, touche fortement cette communauté de Québec. Aujourd'hui, celle-ci n'est plus en mesure de soutenir un tel ensemble et cherche donc à réintégrer ce complexe religieux à la société laïque.

C'est notamment à travers la trace architecturale, réinvestie et reconnue comme patrimoine, que la mémoire est suscitée et que s'imbriquent à la fois le passé et le présent. Sur la base d'une analyse d'ouvrages généraux et de textes sur le sujet, l'essai (projet) vise à démystifier les concepts de *trace* et de

mémoire, afin d'amorcer une réflexion sur l'acte de création architecturale dans un ensemble patrimonial. Il vise aussi la conception d'une architecture contemporaine qui prend en compte les différentes strates d'évolution d'un bâtiment existant. L'ajout d'une *couche de sens* a pour objectifs principaux d'intégrer les mémoires passées et présentes ainsi que d'assurer la durabilité de l'ensemble dans le temps.

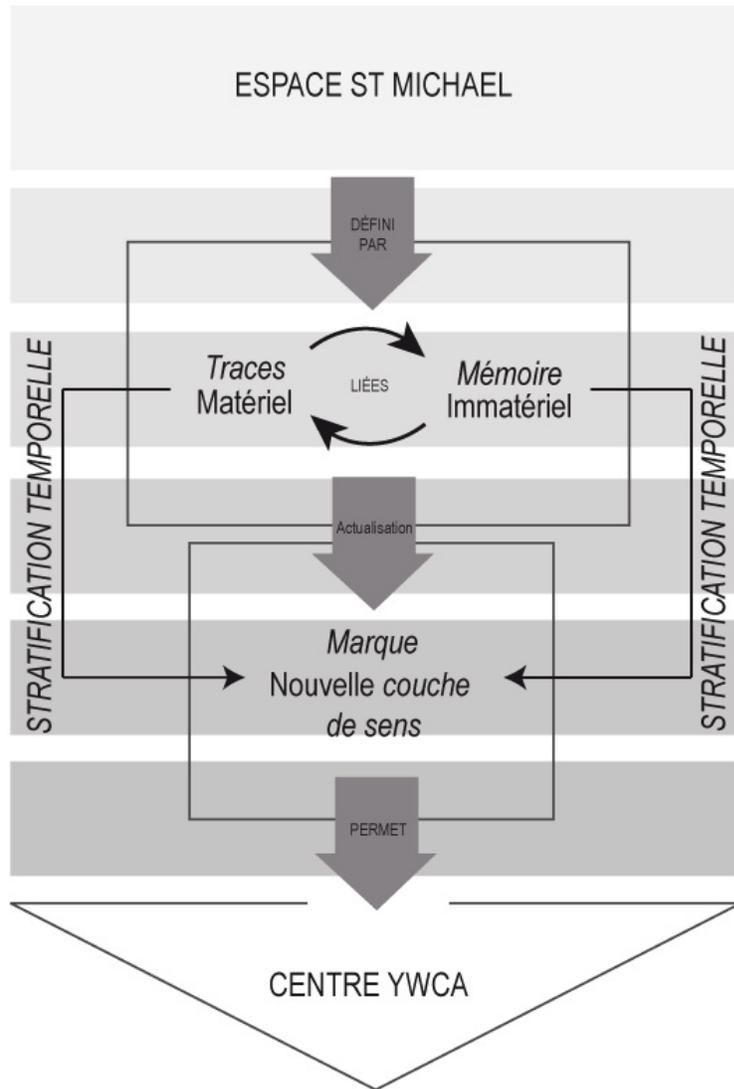


Figure 1: Réseau de concepts

CADRE THÉORIQUE

CHAPITRE 1 : REQUALIFICATION DU PATRIMOINE

Plusieurs concepts inhérents à la reconversion du patrimoine religieux sont traités dans cette partie pour exposer le cadre théorique, même si l'essai (projet) s'intéresse davantage à la relation entre les concepts de *trace* et de mémoire, dans un contexte de requalification d'un objet patrimonial.

1.1 Processus de transformations multiples

Le renouvellement des édifices historiques permet à ceux-ci d'être conservés dans le présent, mais aussi dans l'avenir. Françoise Choay (1992) mentionne qu'il faut réintégrer les monuments désaffectés dans la vie contemporaine pour éviter un destin muséal. Le réemploi est sans doute la forme la plus audacieuse et difficile des opérations architecturales, qui ne doit pas se fonder seulement sur une *homologie* avec la destination originelle. Elle doit, avant tout, tenir compte de l'état matériel du bâtiment qui, aujourd'hui, demande à être actualisé. De plus, selon elle, la réaffectation architecturale comporte une dimension d'une pédagogie particulière. Elle relève du bon sens, mais aussi d'une sensibilité inscrite dans la longue durée des traditions urbaines et des comportements patrimoniaux (Choay, 1992; 166).

En ce qui a trait aux lieux de culte, bien qu'ils possèdent une typologie architecturale très particulière, il est possible d'imaginer des solutions comme pour les autres bâtiments historiques. Par contre, leur reconversion est peut-être plus difficile, étant donné le vaste et unique espace qui les caractérise et le nombre restreint de leurs ouvertures (Dubois, 2004; 4). Selon Tania Martin et François Dufaux : « les lieux dits organiques, destinés à des usages communs, s'adaptent mieux si leur qualité morphologique est respectée; par exemple, convertir une chapelle en conservant sa fonction de lieu de rassemblement a de plus grandes chances d'adaptation que le fait de la compartimenter » (Dufaux et Martin, 2009; 77). Les cas comme le centre d'art La Chapelle, le théâtre PÉRISCOPE, l'Anglicane de Lévis et le Pub La Chapelle illustrent bien ce souci d'intégration d'une nouvelle fonction et d'une architecture contemporaine à une forme existante. De tels exemples ouvrent la voie à des réalisations innovantes visant à sauvegarder des lieux de cultes menacés.

Comme le mentionne Maria Gravari-Barbas (2005; 11): « Le meilleur moyen pour protéger le patrimoine est de l'occuper, de lui attribuer une nouvelle fonction, de lui accorder un rôle dans la société actuelle; bref, de l'habiter ». Pour ce faire, il importe de prendre en considération les nouveaux rapports à l'espace que les

résidants ont avec leur milieu de vie. Habiter le patrimoine, c'est aussi créer une relation durable avec le temps et adopter un mode de vie qui jouit d'une relation privilégiée avec le passé (Proulx, 2009). Le renouvellement des bâtiments religieux est donc un enjeu important. Le patrimoine religieux est aussi un bien collectif à partager, ce qui en fait un enjeu décisif. La localisation privilégiée des églises, au cœur du milieu de vie des résidants, et la fonction communautaire originale de ces lieux sont sans contredit des atouts importants pour les nouveaux usages qu'ils accueilleront (Proulx, 2009).

Des interventions contemporaines sont effectuées sur d'anciens bâtiments afin qu'ils ne tombent pas dans l'oubli ou qu'ils ne disparaissent. Ainsi, il importe de continuer le processus de transformation multiple de bâtiments religieux. Il est important de recomposer un édifice désaffecté en lui attribuant un usage actuel en lui apposant une nouvelle *marque* (intervention contemporaine). Cela ne constitue pas une transformation de son identité, mais, bien au contraire, une manière de la respecter (Robert, 2005; 57).

1.2 Une nouvelle *couche de sens*

Lucie Morisset et Luc Noppen (2005) voient la ville comme un palimpseste, c'est-à-dire comme une superposition continue de *couches significatives*. Leur approche amène à voir la conversion d'un bâtiment comme la création d'une nouvelle *couche de sens* qui prend appui sur l'ancienne.

Depuis les années 1970, la réutilisation d'anciens bâtiments constitue une discipline architecturale distincte. Dans la deuxième moitié du XXe siècle, on assiste à un engouement pour la transformation d'édifices anciens. Certains architectes, comme Carlo Scarpa en Italie et Louis I. Kahn aux États-Unis, se distancent de l'esthétique fonctionnaliste et de la technologie machiniste du mouvement moderne, en élaborant une toute nouvelle manière de penser les interventions sur le bâti ancien. Plutôt que de démolir de façon massive ce qui existe déjà, ils établissent un dialogue entre le bâti existant et les interventions contemporaines; une recomposition de liens entre l'histoire, la tradition et l'innovation (Communiqué du CCA, 1999). Cette approche vise à inventer en assumant les contraintes de l'existant pour obtenir une composition harmonieuse entre le passé et le présent. Selon Scarpa, l'architecte doit prendre le temps de redécouvrir les différentes strates historiques et tenir compte de toutes les caractéristiques du site, qu'elles soient majeures ou mineures, pour rendre les transformations valables (Communiqué du CCA, 1999).

Tel un palimpseste, certaines pratiques de reconversion d'anciens édifices composent avec les différentes strates de l'histoire, intégrant des mémoires passées à celle du présent. « Tout ce qui est valable dans un

bâtiment, peu importe les périodes, doit être conservé comme un témoignage, car une ville vivante est faite d'accumulations heureuses et malheureuses, mais toujours émouvantes parce que vibrantes d'humanité » (Reny, 1991; 28). Les interventions effectuées dans le temps sur un bâtiment vont modifier son état d'origine, mais vont également le faire évoluer. Si elles font partie du bâtiment, il est alors légitime de les prendre en considération. C'est dans celles-ci que peut se ressentir la dynamique de l'histoire et de l'architecture (Bruno, 2005). Ces différentes couches historiques sont des *traces* du passé et l'intervention architecturale (nouvelle *couche de sens*) permet de les réinvestir et de sauvegarder la mémoire d'un lieu patrimonial. Par contre, il importe de poser un regard critique sur ces différentes couches historiques, chacune ayant un degré d'importance, de qualité, de valeur et de significations différents. Leur mémoire respective peut être conservée, mais il ne faut pas nécessairement tout garder. Parfois, certaines *traces* peuvent être réinterprétées par des interventions contemporaines. Cela offre la possibilité de reconstruire à neuf tout en insérant un passé ayant des références multiples en terme de composition architecturale. C'est pourquoi l'architecte doit pouvoir déterminer ce qui peut, ce qui doit et ce qui ne doit pas être conservé (Bruno, 2005).

Afin de créer une architecture favorisant la renaissance et l'intégration du passé, l'architecte doit donc bien comprendre le bâtiment sur lequel il travaille. Dans la section, il est question de cette approche où s'imbriquent à la fois le passé et le présent, où l'intervention architecturale est une façon de réinvestir les traces du passé, de réinsérer la mémoire d'un lieu patrimonial.

1.2.1 Le marquage de l'espace et l'actualisation

Vincent Veschambre (2008) établit une théorie sur le *marquage* de l'espace que nous pouvons associer à la réutilisation de bâtiments anciens. Selon lui, dans le processus de *marquage*, on peut distinguer la *trace* qui renvoie plutôt à ce qui subsiste du passé et la *marque* qui s'inscrit plutôt dans le présent. La *trace* réfère à l'histoire et surtout à la mémoire, tandis que la *marque* évoque une action contemporaine. Le *marquage* est, selon lui, une production de *marques* dans un espace par un groupe donné. La *trace*, quant à elle, a aussi un rôle dans le processus de *marquage*, puisqu'elle représente l'objet réinvesti, celui sur lequel les individus apportent leur propre *marque*. Le marquage est donc une production de *marques* et/ou un réinvestissement de *traces* (Veschambre, 2008; 23).

Il est possible de faire un lien entre le processus de *marquage*, tel que décrit par Veschambre, et la requalification en architecture. Ce n'est pas seulement la production de *marques* (production architecturale)

qui amène une réflexion par rapport au sujet d'étude, mais également le réinvestissement des *traces*. Ces deux notions établissent en quelque sorte une adéquation envisageable pour la réutilisation d'anciens bâtiments (apposition d'une *marque* afin de réinvestir des *traces*) : « Par son inscription dans la durée, par sa capacité de jouer sur la monumentalité des formes, la production architecturale est par excellence la marque du pouvoir » (Veschambre, 2008; 12). En effet, la production architecturale, dans un contexte de revalorisation d'un objet, est ce qui permet d'augmenter sa durée dans le temps et d'éviter l'effacement de *traces*. C'est une façon de réinsérer des *mémoires* dans des cadres de vie ouverts sur le présent et sur l'avenir (Morisset et Noppen, 2005; XI). Par l'accumulation de toutes ces *traces*, dans le projet de requalification, il s'agit alors de construire une image cohérente de l'identité humaine. Et là se trouve une clef capitale de l'essai (projet): le patrimoine historique semble aujourd'hui jouer le rôle d'un miroir dans lequel nous, la société humaine du XXIe siècle, devons inventer notre propre image, apposer notre propre marque. À l'opposé, la muséification des biens patrimoniaux ne contribue pas à fonder une identité culturelle dynamiquement assumée. Le patrimoine perdrait ainsi sa fonction constructive au profit d'une fonction défensive qui assurerait la recollection d'une identité menacée (Choay, 1992; 181).

Cette notion du marquage de l'espace est fortement liée à ce que Luc Noppen et Lucie Morisset appellent l'*actualisation*, qui est indissociable des rapports entre le passé et l'avenir. L'*actualisation* n'est pas une substitution d'une architecture contemporaine au détriment des présences du passé, mais bien une façon de composer avec ces dernières dans la construction de demain. « L'*actualisation* est l'opération réflexive de revalorisation d'un objet, par exemple les églises, en fonction de façonnages identitaires actuels et de problématiques présentes (Morisset et Noppen, 2005; XI) ». Cette approche traite de la requalification d'un objet patrimonial en lien avec les besoins présents. Elle établit un rapport entre la mémoire de ce qui subsiste du passé et les préoccupations actuelles qui donnent un sens au passé, mais aussi au présent. Dans le concept d'*actualisation*, s'il n'y a pas un processus de transformation multiple de l'objet patrimonial, le bâtiment ne peut perdurer dans le temps. Selon John Ruskin (1980), le bâtiment est un témoin pour les générations à venir; il est un narrateur de l'histoire de ses créateurs. Il est donc un patrimoine qui doit être entretenu continuellement pour assurer sa transmission aux futures générations.

Le concept d'*actualisation* est pertinent pour le sujet à l'étude puisqu'il traite, dans un projet de requalification, de la réinsertion de la mémoire. Selon Françoise Choay (1992; 181), la sauvegarde du patrimoine débute par un désir de mémoire; par une prise de conscience de la valeur d'un bien matériel ou

immatériel à travers un intérêt partagé par un groupe de citoyens. En effet, la population est intéressée à la sauvegarde des biens religieux dans leur environnement immédiat, mais moins aux doctrines et aux valeurs prônées par la religion. Il y a donc un effet de proximité qui est lié à l'identité et à l'appartenance au lieu, qui stimule le désir de mémoire. Cela mène à l'actualisation qui établit des liens entre le passé et le présent.

La réinsertion de la mémoire est donc l'élément clef sur lequel se base l'approche d'actualisation et de marquage de l'espace. Elle permet d'envisager la signification du passé dans une optique de durabilité. Le but du projet architectural consiste alors à permettre à l'objet patrimonial de demeurer un témoin de l'histoire et de l'évolution dans le temps, tout en permettant une évolution qui maintienne le sens du lieu. Choay, Noppen et Veschambre traitent tous de la mise en mémoire afin de faire perdurer une présence du passé dans l'avenir. La *mise en mémoire* peut donc se définir comme le réinvestissement de *traces* et comme la production d'une nouvelle *marque* dans l'histoire du lieu.

1.2.2 Traces et mémoire

Augustin Berque (2008; 65) dans son livre traitant du paysage, souligne que celui-ci relève à la fois du visible et de l'invisible, du matériel et de l'immatériel. C'est sur cette ambivalence que se fonde la réalité du paysage. Il en est de même pour le patrimoine, qui relève évidemment du domaine visible; et du tangible, mais qui revêt une signification plus profonde. En effet, la matière symbolise l'état des choses, provoque des associations d'idées, évoque des souvenirs chez l'observateur, bref, est étroitement liée à la mémoire.

Dans son livre *La mémoire, l'histoire et l'oubli*, Paul Ricœur (2000; 48) définit la mémoire comme la « représentation présente d'une chose absente ». Cette définition, qui renvoie au concept de *marque*, pose un lien entre le *marquage* et la *mise en mémoire* : il s'agit, dans les deux, cas de manifester une présence du passé et de la faire durer dans le temps. Cette analogie entre *mise en mémoire* et *marquage* expose aussi l'importance de la dimension spatiale dans le processus mémoriel (Veschambre, 2008; 13).

Comme le mentionne Veschambre, en citant Maurice Halbwachs : « Il n'est point de mémoire collective qui ne se déroule dans un cadre spatial. C'est sur l'espace, sur notre espace, celui que nous occupons, où nous repassons souvent, où nous avons toujours accès, et qu'en tout cas notre imagination ou notre pensée est à chaque moment capable de reconstruire, qu'il faut tourner notre attention; c'est là que notre pensée doit se fixer, pour que reparaisse telle ou telle catégorie de souvenirs » (Veschambre, 2008; 13). Les

mémoires collectives sont effectivement des manifestations du temps et de l'espace. Les mémoires de divers groupes sont imprimées dans le paysage à travers le temps, formant une trame physique qui rassure les individus tout en servant de point de repère (Halbwachs, 1950; 83). C'est sur ce territoire occupé que la pensée peut se commémorer des moments vécus. Dans le cas des églises, la population retrouve les souvenirs de ses baptêmes, de ses mariages, etc. Les associations à l'histoire religieuse comptent beaucoup moins que l'importance que le bâtiment revêt pour l'histoire de la communauté. Comme le mentionne Maurice Halbwachs, la mémoire a besoin de repères matériels (de *traces*) pour se fixer et se construire. Cette construction mémorielle contribue en retour à générer une appropriation de l'espace. Donc, réinvestir des *traces* mène à des notions d'héritage, de mémoire.

La *trace* architecturale actualisée est réinvestie d'un sens qui perpétue la présence du passé en fonction des problématiques présentes. À l'inverse, effacer les traces, serait priver un groupe d'individus de sa capacité à s'approprier l'espace (Veschambre, 2008; 13). Le lieu de culte, constitue un repère pour une communauté, la démolition entrainerait, au sens figuré, la fin d'une partie de cette communauté

1.2.3 La *marque* comme intervention contemporaine

La *marque*, en tant qu'intervention architecturale sur un édifice existant, devrait se démarquer visiblement du bâtiment auquel elle s'ajoute. Cette nouvelle intervention est en premier lieu effectuée dans une optique fonctionnelle. La contemporanéité s'affirme dans la composition architecturale, les matériaux, la forme, les couleurs, etc. (Bruno, 2005). L'article 12 de la Charte de Venise favorise l'intégration harmonieuse, mais distincte : « Les éléments destinés à remplacer les parties manquantes doivent s'intégrer harmonieusement à l'ensemble, tout en se distinguant des parties originales, afin que la restauration ne falsifie pas le document d'art et d'histoire (Reny, 1991; 13) ». L'article 13 prévoit que les ajouts, pour être acceptables, doivent respecter l'architecture du bâtiment et s'intégrer au milieu environnant : « Les adjonctions ne peuvent être tolérées que pour autant qu'elles respectent toutes les parties intéressantes de l'édifice, son caractère traditionnel, l'équilibre de sa composition et ses relations avec le milieu environnant » (Reny, 1991; 13). Conformément à l'esprit de cette Charte, on privilégie le parti architectural contemporain, dans la mesure où il respecte l'histoire du lieu est respectée.

Il existe plusieurs manières d'intervenir sur une architecture existante. Une des attitudes possibles est d'établir une relation entre l'ancien et le nouveau où chacun des langages existe pour lui-même. Ils

s'expriment alors clairement par la vérité des matériaux et l'évidence des détails (Robert, 2005; 30). Les parties nouvelles ajoutées à un bâtiment expriment l'architecture de leur auteur, tout en étant cohérentes avec le bâtiment qui l'accueille. Les configurations spécifiques d'un bâtiment, la façon dont on peut le déconstruire, les matériaux, le rythme, le gabarit, le passage d'un espace à un autre et les relations qu'il entretient avec l'environnement sont des thèmes qui peuvent inspirer une réponse architecturale. La reconversion d'édifices offre donc de multiples possibilités de manipulation avec des formes existantes (Robert, 2005; 19). La structure d'origine est prise comme base pour la conception de l'architecture contemporaine. Cette dernière constitue ainsi une strate supplémentaire qui s'inscrit dans l'évolution d'un bâtiment, afin de créer une composition harmonieuse entre le passé et le présent.

Selon l'architecte Philippe Madec (2003), « la construction d'une nouvelle architecture nous confronte au dialogue historique qui existe sur le site. Nous ne prenons pas seulement en considération sa dimension géographique, mais un contexte plus général qui nous renseigne sur le lieu, la culture, les gens, le quotidien, sur tout ce qui témoigne de la vie déposée là depuis longtemps. Ainsi, l'insertion fait appel au temps et à la culture ». À une certaine époque, on attendait de l'architecte qu'il reproduise le bâti existant, pensant que le mimétisme résoudrait les problèmes d'intégration. Cette pensée ne peut être adéquate, puisqu'il n'y aura alors pas de dialogue entre un objet et sa duplication. Un dialogue véritable ne peut s'établir qu'entre deux bâtiments qui assument chacun leur histoire. « Cela suppose que le bâtiment ancien soit vraiment ancien : voilà une dignité; il faut aussi que l'architecture nouvelle soit contemporaine, voilà une autre dignité » (Madec, 2003). L'enjeu autour de l'architecture contemporaine consiste, entre autres, à apprécier la qualité de ce qui le précédait et non à l'imiter.

1.2.4 Conclusion du cadre théorique

C'est en octroyant un sens contemporain et respectueux de la symbolique du lieu que les bâtiments anciens peuvent continuer à jouer un rôle dans la société actuelle. Puisque toutes les traces ne peuvent être conservées, il importe de s'outiller pour juger de ce qui doit ou ne doit pas être conservé. C'est dans cet esprit que cet essai (projet) prévoit d'utiliser une grille d'analyse des différentes strates historiques de l'objet hérité. Le cadre théorique a mis en relation les concepts de *traces* et de mémoire, afin d'amorcer une réflexion sur l'acte de création architecturale dans un ensemble patrimonial. Le projet s'attardera à lier les impératifs d'une architecture moderne à celle d'une architecture ancienne et, dans ce cas précis, religieuse.

DE LA THÉORIE À L'AVANT-PROJET

CHAPITRE 2 : CANEVAS DU PROJET DE REQUALIFICATION

2.1 Démarche poursuivie

La démarche suggérée par cet essai (projet) exige un projet d'architecture qui explore la problématique soulevée dans le chapitre précédent et qui apporte des pistes de solutions architecturales adéquates. Dans ce cas-ci, il s'agit de la requalification d'un ensemble de bâtiments faisant partie du patrimoine religieux : l'Espace St Michael à Sillery. Le renouvellement de ce complexe religieux doit nécessairement passer par l'intégration d'une architecture contemporaine qui composera avec les différentes strates de l'évolution du bâti existant. Cette nouvelle *couche de sens* aura pour objectif principal d'intégrer les mémoires passés à celle du présent et d'assurer la durabilité du bâtiment dans le temps. Ainsi, conformément à l'hypothèse soulevée, le réinvestissement des traces devrait permettre l'érection d'une architecture contemporaine où s'imbriquent à la fois le passé et le présent.

2.1.1 Précédent architectural illustrant les concepts principaux

Ce qui suit a pour but d'illustrer, au moyen d'une analyse d'un précédent architectural, les concepts principaux de cet exercice de recherche/création soit la façon dont certains architectes réinterprètent les traces du passé, intègrent les mémoires passées à celle du présent et expriment la contemporanéité de leurs interventions.

2.1.1.1 Les Brigittines d'Andrea Bruno

La chapelle des Brigittines, située à Bruxelles, a été en 2007 l'objet d'un agrandissement. L'adjonction contemporaine devait compléter le complexe en conservant la chapelle comme témoin du passé. Le projet consiste au dédoublement du volume de la chapelle qui réinterprète des principes de composition originels du bâti existant. Cette réplique volumétrique bouleverse complètement la perception du lieu de culte. Elle le valorise en le rendant plus perceptible, comme si elle le faisait renaître (Bruno, 2005; 23).

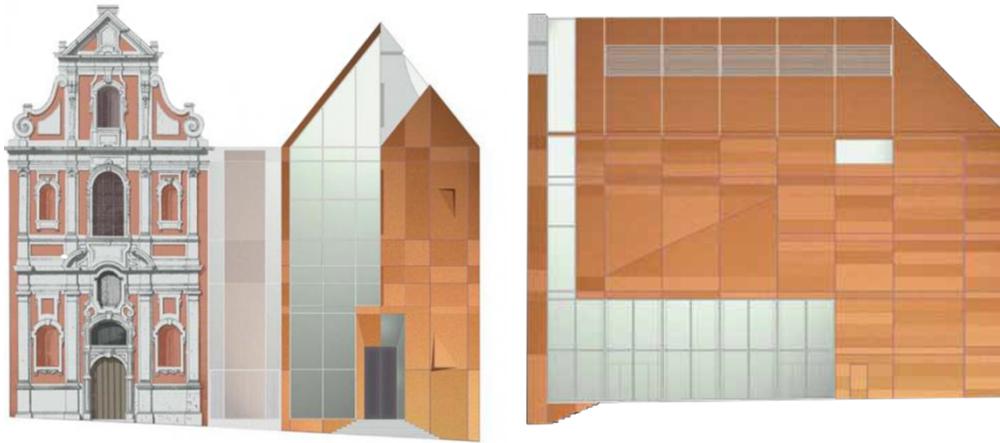


Figure 3: Élévation avant et latérale de l'intervention



Figure 4: Principe de composition de la façade avant

Le projet d'Andrea Bruno affirme sa contemporanéité par plusieurs de ses attributs. Dépouillée d'effet de style, l'intervention n'est pas une simple reprise de l'ancien, mais plutôt un refus de différenciation trop forte par rapport à la chapelle (Bruno, 2005; 26). Autrement dit, le projet s'affirme en opposition de traitement architecturale, mais lui répond dans un souci d'évolution dans le temps, reprenant une volumétrie similaire. En effet, le nouveau volume est épuré avec des lignes plus sobres. Les façades des nouveaux volumes sont formées soit de panneaux vitrés, d'acier corten ou d'acier inoxydable. Les formats de ces éléments sont variables afin de reprendre les lignes importantes de la composition de la façade de la chapelle. Ceci marque le lien entre les deux volumes (Bruno, 2005; 26). Les matériaux, par leur coloration, sont le reflet de ceux de l'ancienne chapelle. En effet, l'acier corten rappelle la brique, alors que l'acier inoxydable reprend les teintes de la pierre.



Figure 5: La chapelle après l'intervention

Andréa Bruno, par son approche architecturale sensible au patrimoine, a réussi à redéfinir et faire évoluer, sans la dénaturer, ni la copier, la chapelle des Brigittines. Par un dédoublement volumétrique, qui s'exprime par des moyens actuels, il a su affirmer la contemporanéité de son intervention, tout en réinvestissant les *traces* et la mémoire du lieu. Ses différents choix, aussi bien en regard de la matérialité que de la forme, sont supportés par une volonté de composer avec la présence d'un bâtiment existant.

Cette intervention illustre comment l'architecte a redonné un nouveau sens du lieu. À travers la conception d'une architecture contemporaine, il est possible d'apposer une nouvelle *couche de sens* qui s'établit en prolongement des caractéristiques singulières propres à la mémoire et à l'évolution du patrimoine. Les interventions permettent non seulement à mettre en relief les caractéristiques les plus marquantes du lieu, mais les utilisent comme argument du projet. Les points importants dont l'essai (projet) peut s'inspirer sont notamment la contemporanéité de l'intervention, la sensibilité face à l'existant et la mise en valeur des caractéristiques matérielles et immatérielles de l'existant.

PROJET DE REQUALIFICATION

CHAPITRE 3 : REQUALIFICATION DE L'ESPACE ST MICHAEL

L'essai (projet) explore les concepts soulevés dans le cadre théorique à travers le projet de requalification de l'Espace St Michael à Sillery. Le site est actuellement mis en vente et le défi principal de la recherche - création est de réintégrer ce complexe religieux à la société contemporaine. Le projet propose de reconverter tout le complexe religieux qui comprend l'église, la salle communautaire et le presbytère en centre communautaire YWCA.

Dans un premier temps, il sera étudié l'histoire des bâtiments existants sur le site. D'une part, selon son intégration à l'histoire de Sillery, d'autre part, en étudiant l'évolution de l'église au fil des ans. Dans un second temps, une analyse selon des critères (voir Annexe 1) va permettre l'interprétation des différentes strates historiques du site, chacune ayant son degré d'importance, de qualité, de valeur et de significations. Enfin, dans un troisième temps, certains éléments programmatiques et descriptifs du projet de requalification seront abordés.

3.1 Contexte d'intervention

Par sa situation sur le chemin Saint-Louis à Sillery, face à l'îlot de verdure du cimetière protestant Mont Hermon, l'Église anglicane St Michael prend modèle sur les petites églises gothiques de l'Angleterre rurale. Elle est un lieu de culte, un lieu de rassemblement et un noyau important de la vie du quartier pour une partie de la population. Elle s'intègre dans un tissu résidentiel et institutionnel. L'église garde aussi un caractère particulier, comme témoin d'une culture et d'une religion minoritaires dans la région.

Si on la compare aux églises catholiques, l'église St-Michael paraît petite, mais dans l'ensemble de l'architecture anglicane à Québec, c'est un bâtiment relativement important. En effet, dans l'histoire de l'implantation de l'Église anglicane au Canada, elle n'est pas la plus ancienne, mais témoigne de la période d'expansion qu'a connue cette Église au milieu du 19^e siècle. Elle est un exemple unique de l'influence directe des théories de l'*Ecclesiology Society*, mouvement architectural important en Angleterre et aux États-Unis sur l'arrivée, ici, d'église paroissiale rurale (Bergevin, 1988; 139).



Figure 6: Extérieur et intérieur de l'église St Michael actuel

D'échelle modeste, mais aux proportions harmonieuses, l'église s'intègre bien à son site et à l'environnement du quartier de Sillery. Elle est située dans une zone qui a été jusqu'à présent, peu affectée par le développement immobilier moderne. Non seulement elle semble faire partie du cimetière Mont Hermon, mais avec son terrain entouré d'arbre a conservé un caractère rural (Bergevin, 1988; 139).

3.1.1 L'église St-Michael de Sillery

En 1830, Sillery se développe grâce au commerce du bois. La population d'anglophone protestant s'est accrue rapidement, comptant à la fois des marchands, leurs domestiques et divers ouvriers travaillant dans l'anse de Sillery. Dans les années 1837, il semble que la communauté soit assez nombreuse pour justifier que se tiennent des services religieux dans une petite chapelle. Selon Hélène Bergevin, on peut supposer que la chapelle était simplement une maison aménagée desservie par un prêtre de la cathédrale anglicane (Bergevin, 1988; 18). La première organisation de protestants s'est constituée en vue de créer un cimetière qui desservira la population protestante. C'est pourquoi en 1848, sur le terrain en face de l'actuelle église St-Michael, on retrouve le cimetière Mont Hermon, dont l'aménagement paysagé, très élaboré, est dessiné par un paysagiste de New York (Bergevin, 1988; 19). Ce n'est qu'en 1854 que les directeurs du cimetière décident de construire l'église St-Michael. Ils n'ont sans doute pas hésité à proposer une église qui soit en vogue à l'époque, soit du mouvement de l'*Ecclesiology Society*, style architectural prôné par la Cambridge Camden Society (Bergevin, 1988; 19). Ce mouvement souhaitait redonner à l'église le rôle spirituel qu'elle semblait avoir perdu et faire en sorte qu'elle dispense un culte davantage empreint de symbolisme. Les ecclésiologues adoptent le style néogothique, car celui-ci établit un lien entre la doctrine chrétienne et l'architecture. De plus, ce style est souvent reconnu pour intégrer l'architecture dans un environnement qui

cherche à reproduire la nature. Pour dessiner les plans, les propriétaires du site ont fait appel à Frank Wills, un architecte de New York qui s'inscrit dans ce mouvement stylistique et qui, déjà au Canada, avait construit la cathédrale de Fredericton.

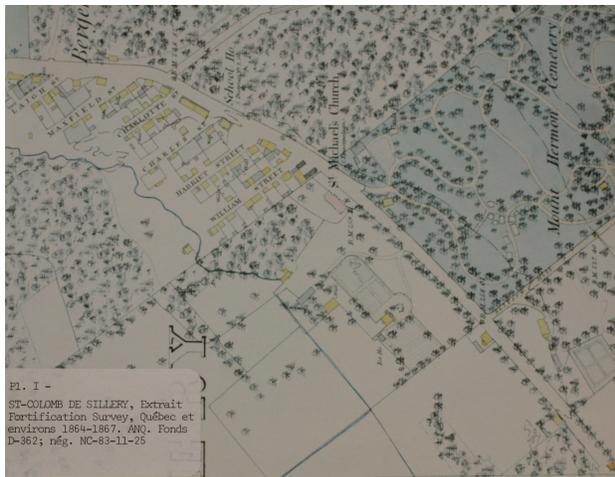


Figure 7: Contexte de l'église St Michael dans Sillery en 1864



Figure 8: Église St Michael 1854

C'est ainsi que le 14 janvier 1854 Louis Amiot (entrepreneur) reçoit le mandat d'ériger l'église dans la paroisse de Sainte-Foy. Implantée parallèlement au chemin Saint-Louis, on en reconnaît le plan barlong, avec le porche aménagé sur le long plan et le chœur plus étroit que la nef (Bourque, 2000). À l'extérieur, à la manière de plusieurs autres églises rurales édifiées au Canada au milieu du 19e siècle, St Michael présente une façade latérale asymétrique. De plan rectangulaire, elle arbore une caractéristique régionale : la maçonnerie en grès de Sillery est de même type que les fortifications de Québec. Selon Hélène Bergevin, le choix d'un matériau local est dû à l'architecte Jonathan Munn, qui était engagé à cette époque comme surveillant de chantier. Par ailleurs le bâtiment est coiffé d'un toit à pente raide à deux versants, dont le pignon est surmonté d'un clocheton. Le petit temple néogothique comporte les principaux attributs de l'architecture médiévale : contreforts, ouvertures en ogives et fenêtres trilobées. À l'intérieur, le caractère intimiste de l'église émane de la présence importante et chaleureuse du bois dans toutes les parties du bâtiment. La charpente visible du toit en chêne, verni foncé, se découpe sur un fond de plâtre blanc. En plus de la charpente, les boiseries, les cadres des baies et les portes sont également en bois de mêmes types. Dans l'ensemble, l'édifice actuel, pour ce qui est des matériaux, du style et de la plus grande part de l'édifice, correspond bien aux descriptions du bâtiment à l'époque de son édification. Il a toutefois subi des modifications importantes à travers les années, avec notamment l'ajout de bâtiments autour, qui seront analysés ci-dessous.

3.1.2 Historique et évolution du site

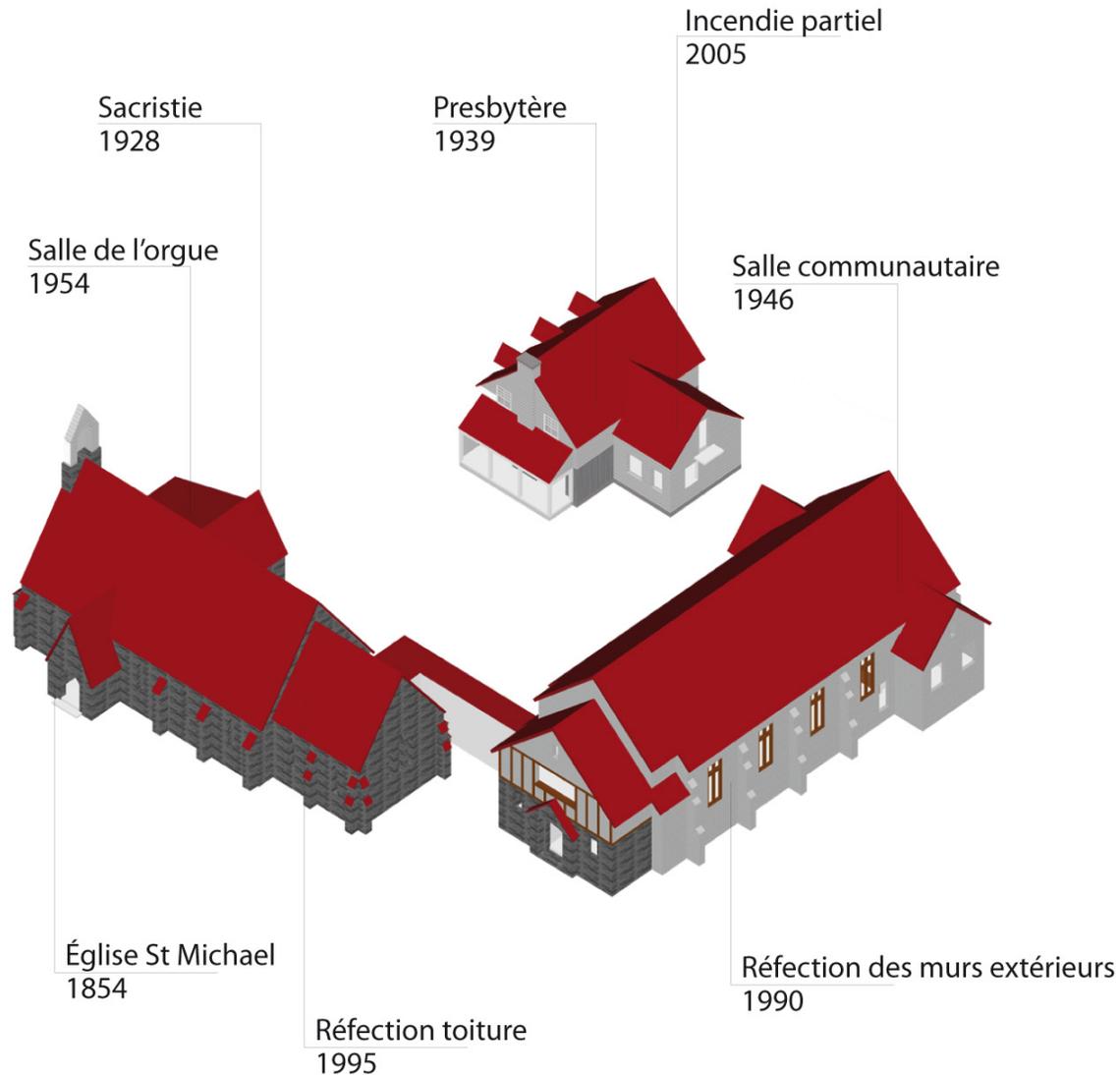


Figure 9: Évolution de l'existant

Parmi les travaux effectués sur le site de l'église St Michael, on dénote en 1928 (zone en rouge figure 8) la construction d'une nouvelle sacristie adossée au mur nord de la travée ouest de l'église (Bergevin, 1988; 19). D'après les plans de l'architecte Edward Staveley, cette intervention comprend, au mur nord, deux fenêtres gothiques en ogive et, à l'ouest, une porte de même style. La sacristie, située entre le deuxième et le troisième contrefort, est construite en pierre de maçonnerie de même type que l'église. Cette intervention donne lieu à une confusion quant à son époque de construction puisqu'elle semble être d'origine. L'ajout ne se démarque pas de la construction existante, il tend plutôt à l'imiter.

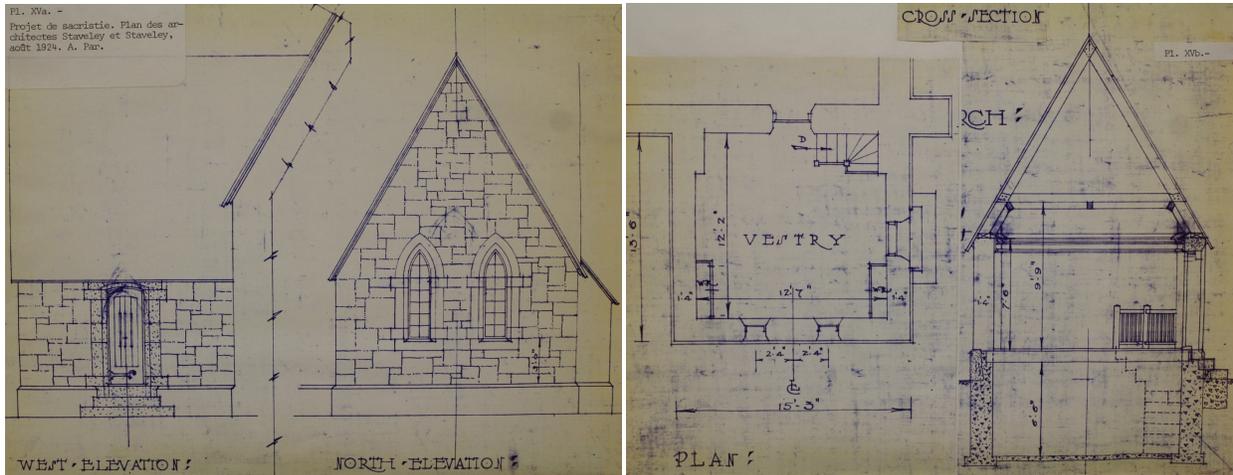


Figure 10: Plan et élévation de la nouvelle sacristie en 1928

En 1939, s'ajoute sur le site un nouveau presbytère qui prend les proportions d'une petite maison de campagne. Il s'agit d'une résidence de deux étages implantés perpendiculairement à la rue Bergeville. Actuellement habitée par le curé et son époux, la maison comprend au moins huit pièces dont, au rez-de-chaussée, une salle à manger et un salon muni d'un foyer fonctionnel. Réalisée par l'architecte Edward Staveley, cette adjonction construite en bois possède un parement de brique au niveau du basilaire et de bois à l'étage.

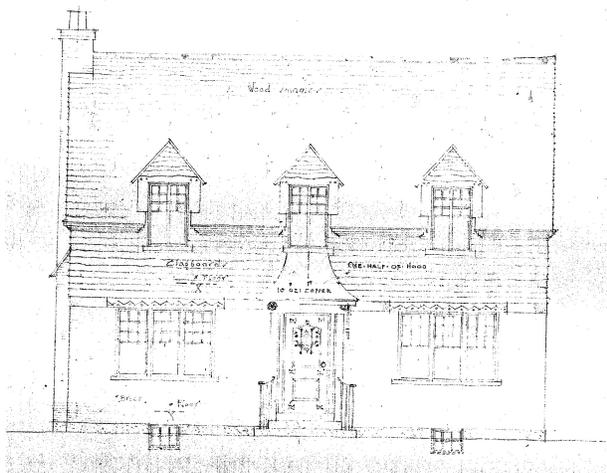


Figure 11: Élévation avant du presbytère en 1939



Figure 12: Presbytère actuel

En 1946, un percement est effectué sur le mur nord de la sacristie d'origine pour offrir un accès à la salle communautaire construite dans la même année. La salle était dédiée à la mémoire de cinq paroissiens tombés au combat lors de la Deuxième Guerre mondiale. Pour la congrégation, la meilleure façon de

rendre hommage aux paroissiens morts au service de la communauté était de construire un édifice qui constituerait une salle communautaire. Pour souligner leur bravoure, le 8 septembre 1946, le gouverneur général du Canada, le vicomte Alexander of Tunis, posa durant la construction une pierre angulaire, nommée la *War Memorial Hall*, sur le mur avant de l'édifice.



Figure 13: Salle communautaire actuelle

La partie avant de l'édifice est constituée de deux étages, le second offrant deux bureaux, dont l'un est occupé par la paroisse et l'autre par le coordonnateur de l'Espace. Avec son plafond en voûte et son plancher de bois franc, la salle principale peut recevoir jusqu'à 130 personnes assises en style théâtre. Réalisée également par l'architecte Edward Staveley, cette adjonction imite un style Tudor de l'architecture médiévale britannique du 17^e siècle (Bourque, 2000). Avec ses colombages et ses contreforts purement décoratifs, cet ajout est une construction en bois recouverte en partie d'un crépi blanc et d'une section en pierre à l'avant.



Figure 14: Élévation de la salle communautaire en 1946

En 1954, à l'occasion du centième anniversaire de l'érection de l'église, de grands travaux sont entrepris. Les deux objectifs principaux étaient d'abord de construire une rallonge à l'angle nord-ouest de l'église pour abriter l'orgue. En second lieu, ajouter des bancs à l'église, notamment à l'endroit où se situait l'orgue (Bergevin, 1988; 42). Ses travaux sont également planifiés par Edward Staveley. La nouvelle chambre d'orgue, moins profonde que la sacristie, occupe l'espace à droite de celle-ci jusqu'en prolongation du mur pignon. Construite également en pierre, cette adjonction reprend le même style que l'église existante sans, différenciation marquante.

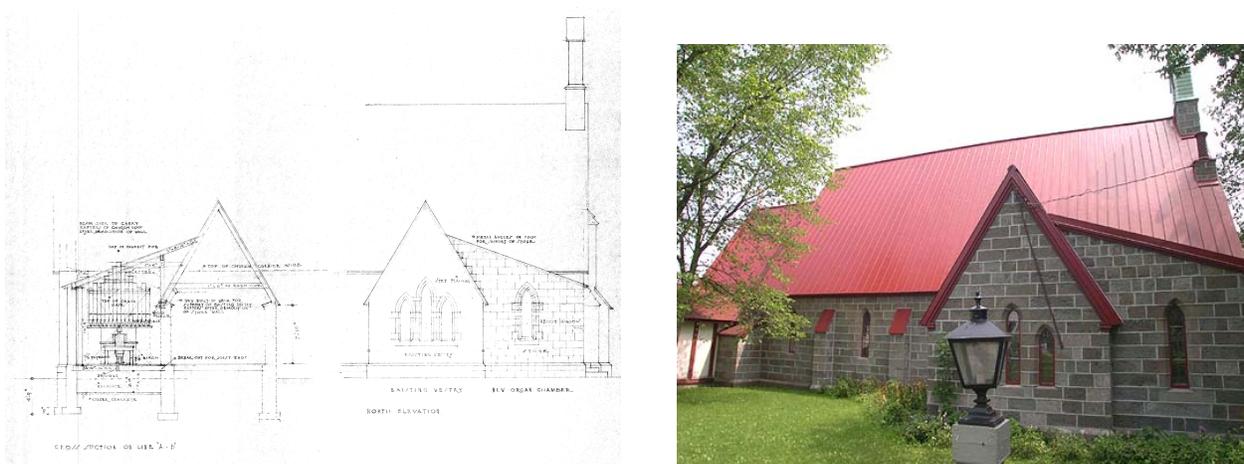


Figure 15: Coupe, élévation et perspective de la nouvelle chambre d'orgue en 1954

3.2 Analyses et interprétation de l'existant

La méthode d'évaluation architecturale proposée consiste à établir un ensemble de critères qui constitueront les valeurs en fonction desquelles les différentes strates historiques du site seront évaluées et pondérées. Ainsi, un élément historique qui répond aux critères aura une importance particulière. Cet exercice d'évaluation s'inscrit dans le prolongement de la méthode toujours actuelle élaboré par d'Harold Kalman en 1979.

La liste des critères d'évaluation est regroupée sous cinq grandes catégories soit: l'architecture, la mémoire, l'environnement et l'intégrité (voir annexe 1). La première colonne précise la définition des critères détaillés, la deuxième colonne donne une explication des cotes et la troisième est réservée aux commentaires (Kalman, 1979; 13).

L'utilisation de cotes permet une meilleure objectivité des résultats. Elles constituent le meilleur outil de mesure qui s'offre à l'évaluation à condition de savoir s'en servir rationnellement et avec bon sens. Les cotes (voir l'annexe 1) permettent de reconnaître les forces et les faiblesses de certains ajouts sur le site à travers les années. Par la suite, il faut traduire les cotes en points. Dans un tel cas, il est recommandé de commencer par choisir un total maximum arbitraire, soit 100, qui est réparti ensuite entre les quatre grands critères. Cela exige que l'importance de chaque critère soit déterminée.

Cette méthode d'analyse vise entre autres à examiner dans quelles mesures les bâtiments illustrent un thème important de l'histoire du quartier, sont identifiés à la collectivité et sont reconnus pour leurs qualités d'exécution et leurs matériaux. Ainsi, par l'utilisation de cette méthode, nous pourrions déterminer la valeur, tant au niveau matériel qu'immatériel, de ce qui doit être conservé.

3.2.1 Résultats de l'analyse (voir annexe 2 à 4)

3.3 Une nouvelle *couche de sens* - Développement du projet

La thèse sur laquelle se base ce projet propose que les théories du *marquage* de l'espace et d'*actualisation*, dans le cadre d'un projet de requalification, permettent le réinvestissement des *traces* du passé et le maintien de la mémoire du lieu. L'approche architecturale envisagée est en lien avec ce que Noppen et Morisset (2005) nomment la création d'une nouvelle *couche de sens*. Le projet de requalification s'inscrit dans ce contexte et s'inspire d'une histoire dans laquelle il y a déjà eu une stratification d'éléments au niveau matériel et immatériel. Cela se traduit par le projet qui fait ressortir les caractéristiques les plus importantes des bâtiments existants. Celles-ci sont constituées des particularités de l'existant et sont réinterprétées afin de créer une cohérence de l'ensemble. C'est dans le concept de dualité que les nouveaux bâtiments trouvent leur identité évoquant le passé à travers le présent. L'articulation de la lumière, de l'espace et de la matière, le jeu des pleins et des vides, l'ancrage des volumes empreint de légèreté versus la pesanteur qu'exprime la matérialité de l'église, le lien avec la fonction d'origine tous ces éléments forment un équilibre idéal entre ancien et nouveau (voir figure 19).

3.3.1 Éléments programmatiques du nouveau projet

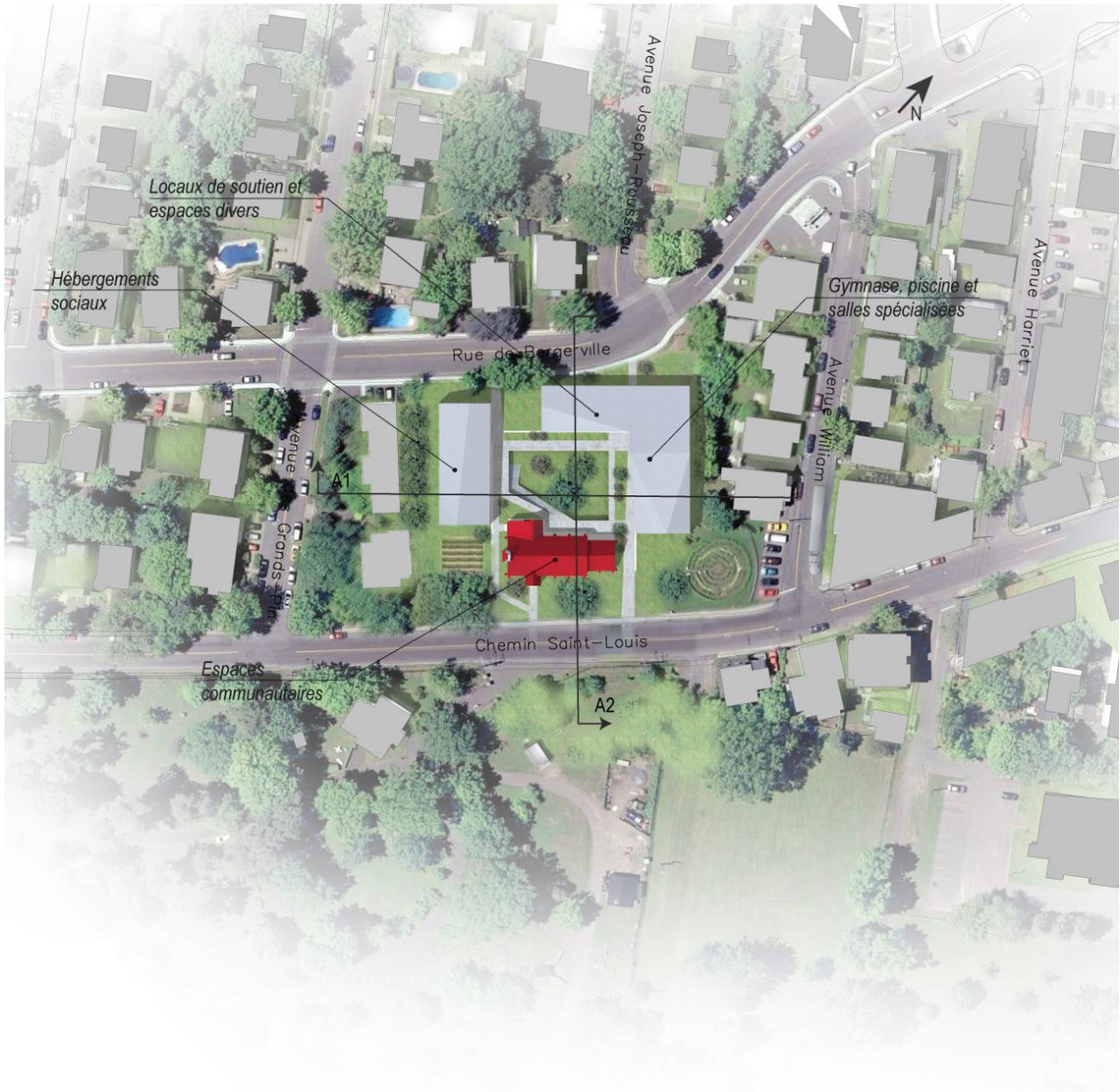


Figure 16: Plan masse de l'intervention

La possibilité de convertir l'espace St-Michael en centre communautaire YWCA est ici explorée. L'intégration de cette fonction dans le site peut perpétuer la fonction sociale et communautaire de ce point de repère, qu'est l'église, dans la ville. Une telle requalification peut être possible qu'à travers un projet architectural défini par une nouvelle programmation et de nouveaux besoins, tout en établissant un rapport avec l'espace et ses *couches significatives*. Certains exemples de requalification d'église au Québec, pour

des fins sociales, comme le Centre d'art La Chapelle, l'Anglicane de Lévis, le Musée régional de Rimouski, et l'École de Cirque de Québec, montre bien l'impact positif de l'intégration d'une telle vocation sur la vie d'un quartier. Aussi, ces projets attirent de nouvelles personnes dans le quartier, suscitent l'intérêt et ont un impact favorable sur l'ambiance du milieu de vie. Ces projets deviennent souvent eux-mêmes, comme l'église l'est traditionnellement, des lieux phares dans la ville.

La requalification de l'espace St-Michael a pour objectif d'offrir diverses formes d'activité au public. La communauté prend ainsi part aux activités liées à la nouvelle utilisation du lieu. En effet, l'implication de la communauté constitue un facteur important dans le processus d'acceptation du projet. Le programme comprend des espaces communautaires (café communautaire, salle polyvalente) dans l'église, un gymnase, une piscine, des salles spécialisées (salle de thérapie, salle de danse et médiation, atelier), des espaces administratifs ainsi qu'une portion d'hébergements sociaux pour les femmes en difficulté (voir figure 16). L'emplacement du projet, au cœur d'un milieu résidentiel, favorise les échanges entre la population locale et celle de toute la ville de Québec.

3.3.2 Description du projet

Prenant place sur le site de l'église St Michael, caractérisée par sa diversité historique et une architecture néogothique, les nouveaux bâtiments, avec leur architecture nettement contemporaine, affirment leur identité et celle de leur époque. Ancrés dans les traces de l'ancienne salle communautaire et du presbytère, conçues autour de la cour extérieure, les nouveaux pavillons établissent un rapport cohérent avec l'église St-Michael et accentuent le caractère identitaire et structurant de l'ensemble.

L'architecture du projet reflète directement l'organisation intérieure. Les trois blocs qui articulent les bâtiments correspondent aux nouvelles fonctions qui se déploient autour d'une cour intérieure appropriable pour la population. Ainsi, les zones d'accueils et administratives sont situées parallèlement à la rue Bergeville afin de favoriser l'accueil de la clientèle. En effet, on retrouve deux accès principaux; une en lien avec le chemin St Louis et l'autre, avec la rue Bergeville (voir figure 17). La continuité de l'accueil se fait par des zones d'usage commun avec les salles spécialisées (rez-de-chaussée et sous-sol), le gymnase (niveau 1) et la piscine (sous-sol) (voir figure 18). L'autre section du complexe, réservée aux hébergements sociaux, est située en retrait des autres pour favoriser une plus grande tranquillité aux usagers. L'ensemble du complexe est relié par le sous-sol grâce à une circulation qui reprend la forme d'un cloître. Cet espace

laisse entrer généreusement la lumière naturelle à ce niveau et favorise à la fois le confort, la compréhension des lieux et l'orientation (voir figure 18). Finalement, le lien avec la cour extérieure, offrant la possibilité à l'utilisateur d'être en contact constant avec la nature, est un élément structurant l'ensemble du projet.



Figure 17: Plan du Rez-de-chaussée

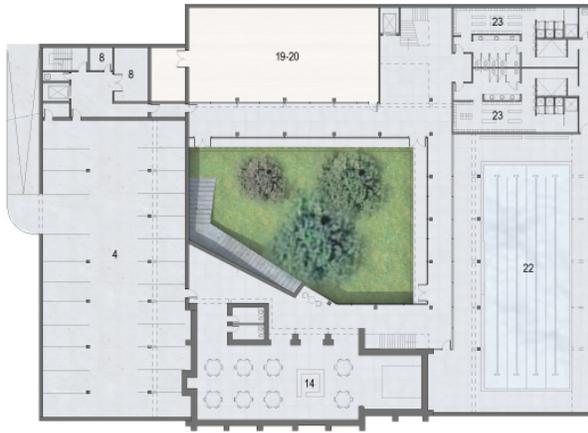
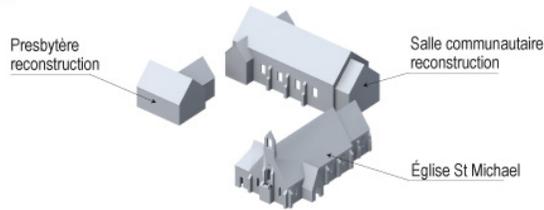
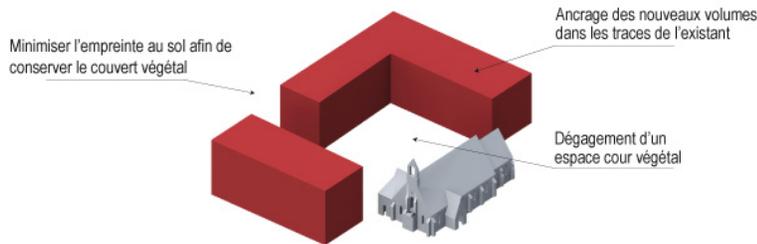


Figure 18: Plan des niveaux 0 et 1, Perspectives intérieures circulation et gymnase

État existant



Gabarit et empreinte au sol maximale



Génération de la forme

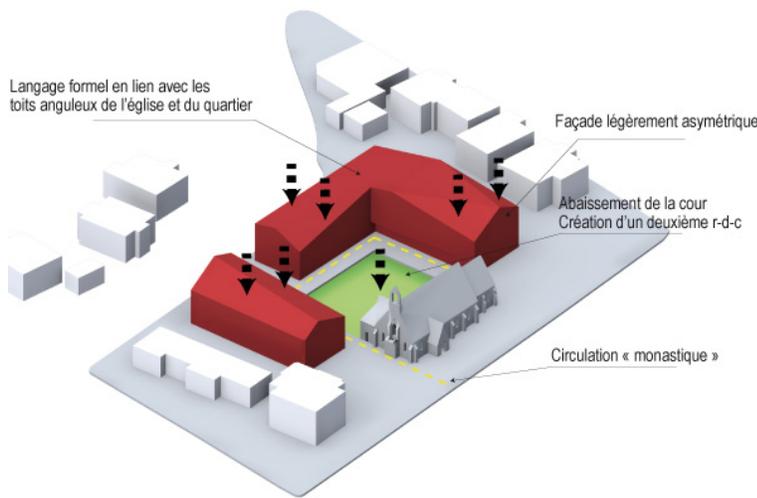


Figure 19: Schéma de l'intervention

La première décision a été de positionner les nouveaux bâtiments en fonction des éléments existants, libérant ainsi une cour intérieure appropriable en tout temps par la population. Les nouveaux volumes, servant de noyau attractif de l'ensemble, reprennent la même implantation que l'ancienne salle communautaire et le presbytère. Formellement, il s'agit de volumes à géométrie rectangulaire qui sont façonnés en démontrant une convergence évidente vers l'église. Les nouveaux pavillons dialoguent entre eux et s'ouvrent sur leur environnement.

La volumétrie des toitures permet le développement d'une architecture efficace et particulièrement adaptée au site et à ses besoins. La toiture est un des éléments dominants du projet puisqu'il facilite son insertion dans le quartier. En effet, les plans tronqués

s'inspirent des toits anguleux de l'église, du presbytère et de la salle communautaire. La forme du toit dialogue avec l'existant et permet d'ajuster les hauteurs selon les besoins. Le revêtement métallique en panneau d'aluminium est le même que celui des façades, ce qui renforce l'idée de continuité de l'ensemble.



Figure 19: Coupes perspectives du projet

Les bâtiments sont conçus comme un ensemble singulier recouvert d'un seul matériau. Les panneaux perforés en aluminium, dont les motifs sont inspirés des vitraux de l'église, confèrent une porosité et une légèreté à la volumétrie et renforce l'immersion sensorielle dans la mémoire du lieu. De plus, l'enveloppe se détache de la structure du bâtiment créant des vides habitables. Elle joue également sur les perceptions, car le visiteur oscille entre matérialité et immatérialité. En effet, la lumière est filtrée par l'enveloppe à travers une composition de perforations. Ainsi les perceptions sont au coeur même de l'expérience puisque la matière provoque des associations d'idées, évoque des souvenirs chez l'observateur.



Figure 20: Incidence de la lumière sur le matériau

Le projet ajoute ainsi une *couche de sens* à celles existantes tout en construisant sur celles-ci de manière nouvelle. Il s'inscrit respectueusement dans l'évolution naturelle du bâtiment et le rôle de repère collectif qu'il maintient dans le quartier. À travers les différentes stratégies architecturales proposées, l'intervention célèbre la présence de l'église au sein d'un ensemble



Figure 21: Piscine intérieure

transformé. Par l'intermédiaire de sa nouvelle fonction et de son architecture, le projet requalifie le site et l'église St Michael en s'appuyant sur ses caractéristiques les plus fortes et durable. Par sa fonction communautaire et sociale, la proposition respecte non seulement ce qui est matériel et tangible, mais aussi le sens du lieu. En effet, il demeure, comme le lieu de culte de jadis, un lieu de rencontre significatif pour la communauté, un repère et un pôle d'attraction dans le quartier.



Figure 22: Perspectives du Chemin St Louis

CONCLUSION ET REGARD CRITIQUE

Comment un « objet hérité qui, placé dans un nouveau contexte, peut-il être réinvesti d'un sens qui perpétuera la présence du passé dans la construction de demain? Que faire avec les traces du passé qui empreignent les espaces de vie au présent? » (Noppen, 2005; XI). C'est sous l'égide de cette problématique présentée en introduction que s'est développé le contenu de cet essai (projet) qui porte sur le renouvellement d'un ensemble religieux et sur la manière de renforcer les *traces du passé* et la mémoire du lieu par le projet architectural. L'essai (projet) vise notamment à analyser la reconversion d'édifices patrimoniaux en tant qu'instrument conceptuel de création architecturale. Les différents concepts traités dans le cadre théorique démontrent que réinvestir les traces du passé peut inspirer une conception architecturale contemporaine. La requalification du patrimoine est la seule façon de garantir sa durabilité.

Un survol des principaux concepts inhérents à la réaffectation du patrimoine a d'abord permis de souligner le bien-fondé de recomposer un édifice désaffecté en lui attribuant un usage actuel. La requalification architecturale fait partie de l'évolution naturelle d'un bâtiment. Des notions propres à cette approche, comme l'actualisation et le marquage de l'espace, se sont avérées utiles dans les démarches de conceptualisation et de conception du projet. En effet, ces deux notions permettent d'incorporer la signification du passé dans une construction d'aujourd'hui. Le but du projet consiste à permettre à l'objet patrimonial de demeurer un témoin de l'histoire et de l'évolution dans le temps, tout en favorisant une continuité de sens. L'approche du projet s'inscrit dans cette logique et vient ajouter une nouvelle *couche de sens* au site. Le parti architectural se base sur les caractéristiques les plus marquantes du site, sur leur possible réinterprétation à travers une nouvelle utilisation du lieu.

Lors de la critique finale, le jury a confirmé l'originalité du concept et l'intérêt de la réponse architecturale par rapport aux défis patrimoniaux. En effet, le projet s'inscrit dans la continuité de l'histoire de l'architecture du site. Cela se manifeste, entre autres, par l'inscription des nouveaux volumes qui viennent composer avec l'église St-Michael et reprenne le mode d'implantation de l'ancienne salle communautaire et du presbytère, pour créer un nouvel ensemble dans le même esprit. La retenue volumétrique des bâtiments, en incluant une partie du programme au sous-sol, favorise l'insertion dans le site tout en maximisant l'éclairage naturel de la cour. De plus, le parti volumétrique, jouant avec les toitures anguleuses communes au site, contribue à une harmonisation avec le bâti existant. La forme articulée et le respect des gabarits visent à unifier tous les éléments dans un ensemble cohérent. Le jury a également apprécié l'ancrage des

volumes empreint de légèreté, en écho à la pesanteur de la masse de l'église. L'enveloppe poreuse, les jeux des pleins et des vides, le détachement des volumes du sol et de la structure, le lien entre la matière et la symbolique du lieu, tous ces éléments favorisent un équilibre entre ancien et nouveau. Les aménagements intérieurs et extérieurs qui gravitent autour de la cour végétale extérieure sont aussi des éléments qui ont été appréciés lors de la critique finale. L'occupation de la cour permet non seulement de préserver la mémoire du lieu, mais organise l'ensemble du projet. De plus, le programme fonctionnel apparaît clairement grâce à trois volumes facilement identifiables et liés entre eux par un cheminement piéton au niveau de la rue.

Dans l'éventualité où le projet se continuerait, quelques éléments pourraient être bonifiés: une recherche plus élaborée sur la composition des façades vers l'extérieur du coeur d'îlot, afin de trouver un meilleur équilibre; la jonction, au niveau du rez-de-chaussée, de l'église à la nouvelle partie; mieux refléter l'identité des trois volumes dans le plan du sous-sol.

En définitive, cette réflexion sur le patrimoine sera sans doute poursuivie lors de mes projets futurs. L'avenir de ces lieux de mémoire et porteur d'une identité fera toujours l'objet d'un questionnement fondamentale.

BIBLIOGRAPHIE

BERGEVIN, Hélène (1988) *L'église anglicane St Michael, Sillery: Étude historique et analyse architecturale*. Québec: Ministère des affaires culturelles. 141p.

BERQUE, AUGUSTIN (2008) *La pensée paysagère*. Paris: Archibook + Sautereau. 111p.

MORAY, Benjamin (2007) *Andrea Bruno : entre hier et demain, en continuité*. Bruxelles: L'Académie Royale de Belgique. 27p

CHOAY, Françoise (1992) *L'allégorie du patrimoine*. Paris : Édition du Seuil. 273p.

Direction de l'aménagement et de l'architecture de la Commission de la capitale nationale du Québec (2005) *Relevé le défi de la gestion du patrimoine religieux québécois par une vision globale et des moyens adaptés*. Commission de la Capitale Nationale. 28p.

DUBOIS, Martin (1996) *Recyclage architectural à Québec, 60 réalisations créatives*. Québec : École d'architecture de l'Université Laval et les publications du Québec. 159p.

DUFAUX François, MARTIN Tania (2009) *Le devenir du patrimoine religieux; pour la sauvegarde d'un domaine immobilier à vocation communautaire*. Journal de la société pour l'étude de l'architecture au Canada, vol.34, no2, p.75-86

GRAVARI-BARBAS, Maria (2005) *Habiter le patrimoine : enjeux, approche, vécu*. Rennes : Presse Universitaire de Rennes. 618p.

HALBWACHS, Maurice (1950) *La mémoire collective*. Paris : Les Presses universitaires de France. 170p.

HAYDEN, Dolores (1995) *The power of place*. Cambridge : The MIT Press. 295p.

ICOMOS (1986) *Créer dans le créé, l'architecture contemporaine dans les bâtiments anciens*, Paris : Electra Moniteur. 239p.

KALMAN, Harold (1979) *Évaluation des bâtiments historique*. Ottawa: Parc Canada. 39p.

NOPPEN, Luc (2005) *Les églises du Québec. Un patrimoine à réinventer*. Québec : Les Presses de l'Université du Québec. 432p.

NOPPEN, Luc (1997) *La conservation des églises dans les centres-villes, - Des lieux de culture en héritage*. Québec : Édition Septentrion. 202p.

REHAMIBED, 2005. *Construire après les autres : restauration et extension de la chapelle des Brigittines*. [En ligne] <http://www.rehabimed.net/Documents>

RENY, Claude (1991) *Principes et critères de restauration et d'insertion*. Québec: Les Publication du Québec. 119p.

ROBERT, Philippe (2005) *Transcription d'architecture : Architecture et patrimoine, quels enjeux pour demain*. Paris : ADPF-Publication. 146p.

RUSKIN, JOHN (1980)

TURGEON, Laurier (2005) *Le patrimoine religieux du Québec : entre le cultuel et le culturel*. Québec : Les presses de l'Université Laval. 557p.

TURGEON, Laurier (1997) *Les espaces de l'identité*. Québec : Les Presses de l'Université Laval. 324p.

VESCHAMBRE, Vincent (2008) *Traces et mémoire urbaine*. Rennes : Presse Universitaire de Rennes. 315p.

ANNEXE 1: GRILLE D'ANALYSE

CRITÈRE

1. ARCHITECTURE

Critère	Côte	Commentaire
1.1 Style		
Couche historique remarquable, rare, exceptionnelle ou ancienne d'un style, d'une règle et d'un type architectural particulier	E	Spécimen parfait ou extrêmement ancien s'il en existe beaucoup; excellent spécimen s'il en existe peu
	TB	Spécimen excellent ou très ancien s'il en existe beaucoup; bon spécimen s'il en existe peu
	B	Bon spécimen s'il en reste beaucoup
	P/M	Aucun intérêt particulier
1.2 Construction		
Exemple remarquable, rare, exceptionnel ou ancien de l'emploi d'un matériau ou d'une technique de construction	E	Spécimen parfait ou extrêmement ancien s'il en existe beaucoup; excellent spécimen s'il en existe peu
	TB	Spécimen excellent ou très ancien s'il en existe beaucoup; bon spécimen s'il en existe peu
	B	Bon spécimen s'il en reste beaucoup
	P/M	Aucun intérêt particulier
1.3 Architecte		
Conçu ou construit par un architecte ou un constructeur ayant particulièrement contribué à la vie de la localité, de la province ou de la nation	E	Architecte d'une importance particulière pour l'histoire de la localité, de la province ou de la nation
	TB	Architecte de grande importance pour l'histoire de la localité, de la province ou de la nation
	B	Architecte identifié et connu, mais n'ayant pas d'importance particulière
	P/M	Architecte non identifié ou inconnu
1.3 Conception		
Couche historique particulièrement attrayante ou exceptionnelle en raison de son excellence, de sa valeur artistique, de sa conception, de sa composition, de sa réalisation ou de son décor	E	Excellente conception
	TB	Très bonne conception
	B	Bonne conception
	P/M	Conception passable ou médiocre
1.3 Intérieur		
Disposition des pièces, ouvrage de finition, exécution et/ou décors sont particulièrement attrayants ou exceptionnels	E	Excellent travail
	TB	Très bon travail
	B	Bon travail
	P/M	Travail passable ou médiocre

ANNEXE 1: GRILLE D'ANALYSE

CRITÈRE

2. MÉMOIRE

Critère	Côte	Commentaire
2.1 Personnalité		
Couche historique associée à la vie ou aux activités d'une personne, d'un groupe, d'une organisation ou d'une institution de la localité, de la province ou de la nation	E	Personnalité, groupe de première importance, intimement liée
	TB	Personnalité, groupe de première importance vaguement liée ou personnalité d'importance secondaire intimement liée
	B	Personnalité, groupe d'importance secondaire vaguement liée
	P/M	Sans aucun lien avec personnalité importante ou groupe
2.2 Événement		
Associé à un événement marquant dans la vie de la localité, de la province ou de la nation	E	Événement de première importance directement relié
	TB	Événement de première importance vaguement relié ou événement secondaire directement relié au bâtiment
	B	Événement secondaire vaguement lié
	P/M	Sans aucune relation avec un événement important
1.3 Contexte		
Associé au grand courant de l'histoire culturelle, sociale, politique, militaire, économique ou industrielle et l'illustrant particulièrement	E	Tendance de première importance directement reliée
	TB	Tendance de première importance vaguement reliée ou tendance d'importance secondaire directement reliée
	B	Tendance d'importance secondaire vaguement reliée
	P/M	Sans aucune relation avec tendance importante

ANNEXE 1: GRILLE D'ANALYSE

CRITÈRE

3. ENVIRONNEMENT

Critère	Côte	Commentaire
3.1 Continuité		
Couche historique contribuant à assurer la continuité ou le caractère de la rue, du quartier ou de la région	E	D'importance particulière dans la détermination du caractère dominant de la région
	TB	Important dans la détermination du caractère dominant de la région
	B	Compatible avec le caractère dominant de la région
	P/M	Incompatible avec le caractère dominant de la région
3.2 Cadre		
Cadre ou aménagement paysager contribuant à assurer la continuité ou le caractère de la rue, du quartier ou de la région	E	D'importance particulière dans la détermination du caractère dominant de la région
	TB	Important dans la détermination du caractère dominant de la région
	B	Compatible avec le caractère dominant de la région
	P/M	Incompatible avec le caractère dominant de la région
3.3 Point d'intérêt		
Point d'intérêt particulièrement remarquable sur le plan visuel	E	Construction qui pourrait être considérée comme le symbole de la ville ou de la région
	TB	Construction remarquable et habituelle dans une ville ou dans une région
	B	Construction remarquable et habituelle dans un quartier
	P/M	Construction ni remarquable ni habituelle

ANNEXE 1: GRILLE D'ANALYSE

CRITÈRE

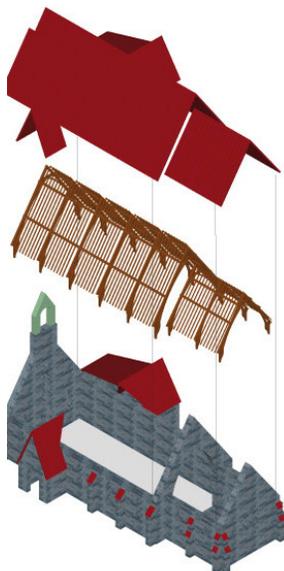
4. INTÉGRITÉ

Critère	Côte					Commentaire
4.1 Modification						
Couche historique peu altérée; conserve presque tous ses matériaux et ses caractéristiques d'origine	Décor	RDC	Étage	Intérieur		
	E	E	E	E		Intact
	TB	B	TB	E		Changé, mais caractère respecté
	B	P/M	B	TB		Caractère détruit
4.2 État						
La construction est en bon état	Corps	Toit	Intérieur			
	E	E	E	E		Intact
	TB	B	TB	E		Changé, mais caractère respecté
	B	P/M	B	TB		Caractère détruit

ANNEXE 2: CONSTAT D'ANALYSE - ÉGLISE ST MICHAEL

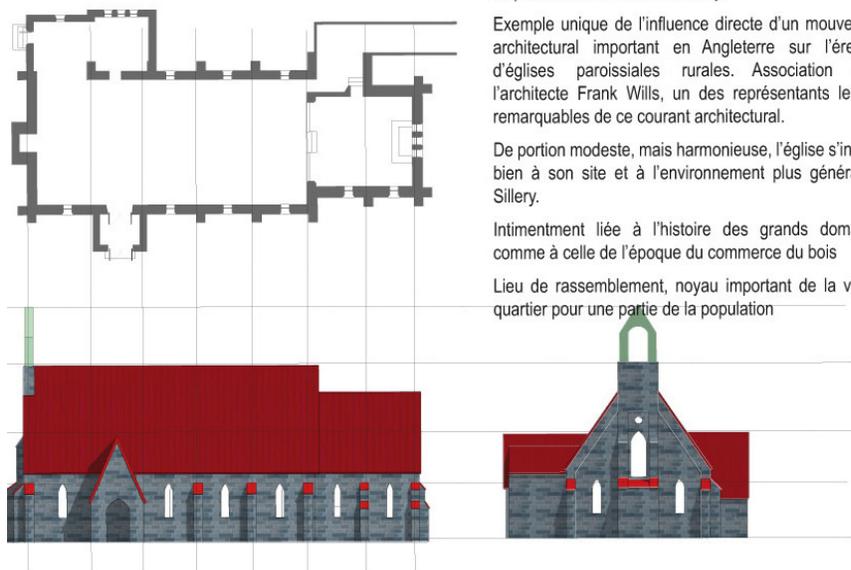
ÉGLISE ST MICHAEL

Érigée parallèlement au chemin Saint-Louis, on en reconnaît le plan barlong, avec le porche aménagé sur le long plan et le chœur plus étroit que la nef. À l'extérieur, St Michael présente une façade latérale asymétrique. De plan rectangulaire elle arbore une caractéristique régionale : la maçonnerie est en grès de Sillery. Ce petit temple néogothique comporte les principaux attributs de l'architecture médiévale : contreforts, ouvertures en ogives et fenêtres trilobées. À l'intérieur, le caractère intimiste de l'église émane de la présence importante et chaleureuse du bois dans toutes les parties du bâtiment.



Critère	Côte				Notation			
1 Architecture (Maximum 40)								
1.1 Style	E	TB	B	P/M	12	8	4	0
1.2 Construction	E	TB	B	P/M	10	6	3	0
1.3 Architecte	E	TB	B	P/M	8	5	2	0
1.4 Conception	E	TB	B	P/M	8	5	2	0
1.5 Intérieur	E	TB	B	P/M	2	1	1	0
2 Mémoire (Maximum 30)								
2.1 Personnalité	E	TB	B	P/M	12	8	4	0
2.2 Événement	E	TB	B	P/M	10	6	3	0
1.3 Contexte	E	TB	B	P/M	8	5	2	0
3 Environnement (Maximum 20)								
3.1 Continuité	E	TB	B	P/M	12	8	4	0
3.2 Cadre	E	TB	B	P/M	10	6	3	0
3.3 Point d'intérêt	E	TB	B	P/M	8	5	2	0
5 Intégrité (Maximum 10)								
5.1 Modification	E	TB	B	P/M	5	4	2	0
5.2 État	E	TB	B	P/M	5	4	2	0
					Total: 91/100			

Plans et Élévations existantes
Échelle 1:200



Matériel

++

Immatériel

++

Constat d'analyse

Bâtiment important tant du point de vue architectural que sa place dans l'histoire de Sillery.

Exemple unique de l'influence directe d'un mouvement architectural important en Angleterre sur l'érection d'églises paroissiales rurales. Association avec l'architecte Frank Wills, un des représentants le plus remarquables de ce courant architectural.

De portion modeste, mais harmonieuse, l'église s'intègre bien à son site et à l'environnement plus général de Sillery.

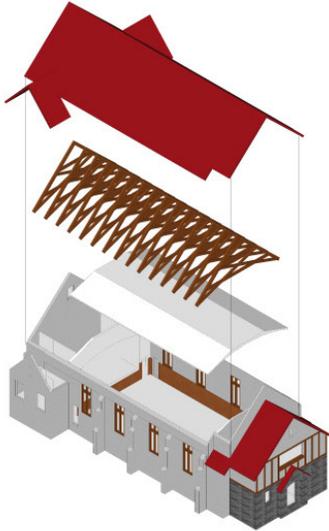
Intimentement liée à l'histoire des grands domaines comme à celle de l'époque du commerce du bois

Lieu de rassemblement, noyau important de la vie du quartier pour une partie de la population

ANNEXE 3: CONSTAT D'ANALYSE - SALLE COMMUNAUTAIRE

SALLE COMMUNAUTAIRE

La partie avant de l'édifice est constituée de deux étages, le second offrant deux espaces à bureaux, dont l'un est occupé par la paroisse et l'autre par le coordonnateur de l'Espace. Avec son plafond en voûte et son plancher de bois franc, la salle principale peut recevoir jusqu'à 130 personnes assises en style théâtre.



Critère	Côte			Notation				
1 Architecture (Maximum 40)								
1.1 Style	E	TB	B	P/M	12	8	4	0
1.2 Construction	E	TB	B	P/M	10	6	3	0
1.3 Architecte	E	TB	B	P/M	8	5	2	0
1.4 Conception	E	TB	B	P/M	8	5	2	0
1.5 Intérieur	E	TB	B	P/M	2	1	1	0
2 Mémoire (Maximum 30)								
2.1 Personnalité	E	TB	B	P/M	12	8	4	0
2.2 Événement	E	TB	B	P/M	10	6	3	0
1.3 Contexte	E	TB	B	P/M	8	5	2	0
3 Environnement (Maximum 20)								
3.1 Continuité	E	TB	B	P/M	12	8	4	0
3.2 Cadre	E	TB	B	P/M	10	6	3	0
3.3 Point d'intérêt	E	TB	B	P/M	8	5	2	0
5 Intégrité (Maximum 10)								
5.1 Modification	E	TB	B	P/M	5	4	2	0
5.2 État	E	TB	B	P/M	5	4	2	0
Total: 24/100								

Constat d'analyse

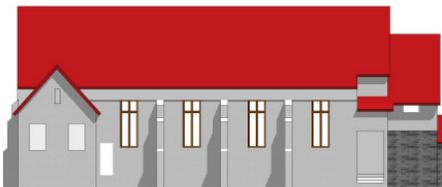
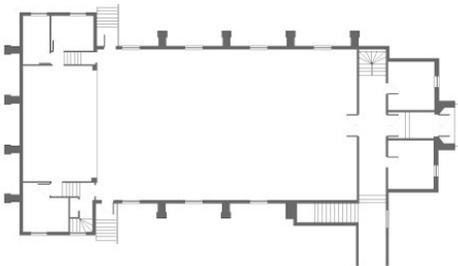
Bâtiment important au niveau de la mémoire collective. Il constitue en effet un *memorial* dédié à la mémoire de paroissiens tombés au combat lors de la 2e Guerre Mondiale

Association avec la famille Staveley et le Gouverneur Général Alexander of Tunis qui posa la première pierre angulaire

Signe évident de détérioration

Pauvreté de la qualité architecturale, intéressante à l'intérieur quoique faible à l'extérieur

Architecture compromise par un manque d'entretien et des matériaux non durables (excepté pour le mur de pierre en façade qui constitue l'élément le plus intéressant de l'ensemble)



Matériel

--

Immatériel

+

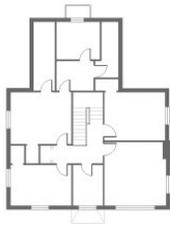
ANNEXE 4: CONSTAT D'ANALYSE - PRESBYTÈRE

PRESBYTÈRE

Le presbytère est une résidence de deux étages implantés perpendiculairement à la rue Bergeville. Actuellement habitée par le curé et son époux, la maison comprend au moins huit pièces dont, au rez-de-chaussée, une salle à dîner et un salon muni d'un foyer fonctionnel.



Critère	Côte			Notation				
1 Architecture								
(Maximum 40)								
1.1 Style	E	TB	B	P/M	12	8	4	0
1.2 Construction	E	TB	B	P/M	10	6	3	0
1.3 Architecte	E	TB	B	P/M	8	5	2	0
1.4 Conception	E	TB	B	P/M	8	5	2	0
1.5 Intérieur	E	TB	B	P/M	2	1	1	0
2 Mémoire								
(Maximum 30)								
2.1 Personnalité	E	TB	B	P/M	12	8	4	0
2.2 Événement	E	TB	B	P/M	10	6	3	0
1.3 Contexte	E	TB	B	P/M	8	5	2	0
3 Environnement								
(Maximum 20)								
3.1 Continuité	E	TB	B	P/M	12	8	4	0
3.2 Cadre	E	TB	B	P/M	10	6	3	0
3.3 Point d'intérêt	E	TB	B	P/M	8	5	2	0
5 Intégrité								
(Maximum 10)								
5.1 Modification	E	TB	B	P/M	5	4	2	0
5.2 État	E	TB	B	P/M	5	4	2	0
Total: 7/100								



Constat d'analyse

Association avec la famille Staveley, notamment pour l'architecte Edward Staveley

Signe évident de détérioration

Bâtiment partiellement incendié 2 fois sans réparation

Pauvreté de la qualité architecturale

Aucun parement d'origine

Architecture compromise par un manque d'entretien et des matériaux non durables



Matériel

--

Immatériel

--

ANNEXE 5: PROGRAMME ARCHITECTURAL

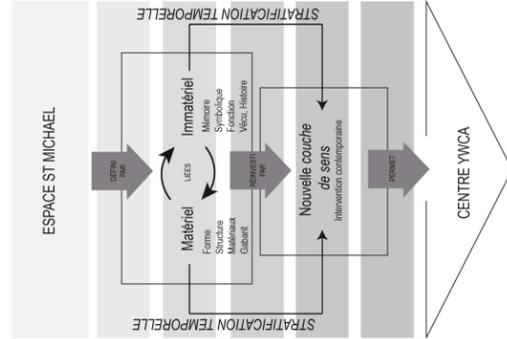
Nom de la pièce	Superficie Souhaitée (pi²)	Fenêtres Souhaitées (oui/non)	Hauteur libre minimale	Remarques
Hébergement social sur 3 étages				
Chambres (30)	2500	O	8'-0"	25 c.c. à 150 pi² + 5 c.c. à 200 pi²
Bureaux	360	O	8'-0"	
Salle de lavage	330	N	8'-0"	3 laveuses + 3 sècheuses
Conciergerie	90	N	8'-0"	1 par étage
Salle polyvalente	350	O	8'-0"	
Dinette	840	O	8'-0"	3 X 20 personnes
Activités aquatiques				
Piscine	5000	O	20'-0"	
Vestiaires et douches (public)	1500	N	8'-0"	
Bureau des moniteurs	150	N	8'-0"	
Salle mécanique système	200	N	10'-0"	
Dépôt équipement	150	N	8'-0"	
Vestiaires et douches (moniteurs)	150	N	8'-0"	1 wc + 1 douche pour les 2 sexes
Boutiques				
Chiffonnier	350	O	8'-0"	
Vide-grenier	1000	O	9'-0"	
Activités en gymnase et salle Devon				
Gymnase – climatisé	2500	O	20'-0"	1 plateau 1 2m X 18m
Dépôt équipement et bureau moniteur	600	N	20'-0"	
Vestiaires et douches	500	O	9'-0"	
Salle Yoga - climatisée	950	O	9'-0"	
Expresso	950			
Programmes variés				
Salles de cours (4) polyvalentes	2000	O	9'-0"	500 pi² par local
Atelier	500			
Jardin (terrasse)	500			
Local ados	300			
Locaux de soutien et espaces divers				
Accueil et réception	600	O	9'-0"	
Bureaux administration (20)	2000	O	8'-0"	100 pi² par bureau - climatisé
Archives administration	150	N	8'-0"	
Serveur – informatique	70	N	8'-0"	
Salle de conférence	540	O	8'-0"	9.5 pi²/pers. 30 pers. climatisé
Salon public	250	O	8'-0"	
Blocs sanitaires	200	N	8'-0"	6 wc – 124 pers (93 F.+31 H.)
Dépôts divers (excl. Gymnase)	1000	N	8'-0"	
Conciergeries	50	N	8'-0"	
Atelier de réparation	300	N	9'-0"	
Salles mécanique et électrique	1500	N	9'-0"	
Sous-total	32270			
Circulation, murs et cloisons (35%)	11294			Incl. corr. esc et asc et gaine vert.
Total des superficies nécessaires	43564			

ANNEXE 6: PLANCHES PRÉSENTÉES EN CRITIQUE FINALE

Une nouvelle couche de sens | Requalification de l'Espace St Michael à Sillery

Centre communautaire YWCA par Vincent Beaudoin

Réseau de concept



Prémise de base au projet

Matériel

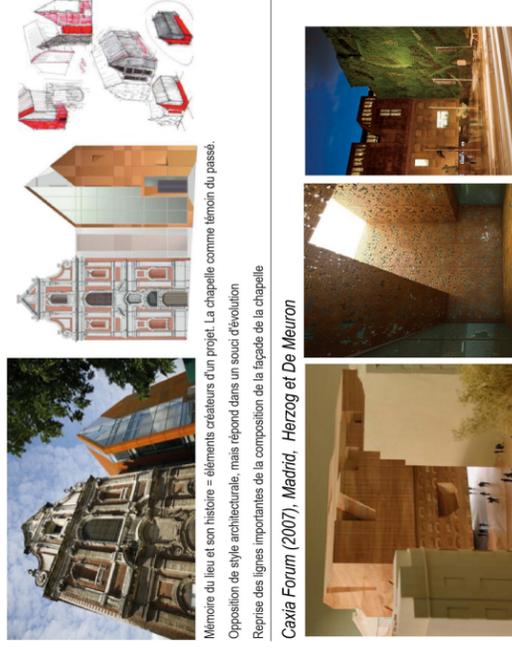
- Eglise: Portion modeste et harmonieuse influence directe de l'Écclésiologie Society
- Rapport important entre bâtiments/nature
- Architecture méditerranéenne: ouvertures en ogive, fenêtres trilobées
- Architecture anglicane — Sobriété
- Végétation omniprésente
- Caractère rural
- Intégration dans un tissu résidentiel et institutionnel
- Mixité commerciale et bois
- Plan rectangulaire
- Toit anguleux — 2 versants
- Basilicaire massif (maçonnerie), toiture rouge
- Point de repère dans le quartier
- Charpenterie visible

Immatériel

- Témoin d'une culture et d'une religion minoritaire dans la région
- Témoin de la période d'expansion qu'a connue l'église anglicane
- Implication des groupes sociaux: Young People's Society, Badminton Club, Le Women's Auxiliary, le Thrift Shop, Le Friendship Club, le club Kwamis, L'Order of the Holy Trinity, le club de hockey, Le Royal Conservatory of Music et le Fifty Plus Club
- Esprit relié au cimetière Mont Hermon
- Caractère intime et chaleureux
- Fonction sociale, communautaire et culturelle du lieu
- Au cœur d'un milieu de vie
- Lieu phare dans la ville
- War Memorial Hall
- Souvenir collectif — moments vécus (baptême, mariage)
- Témoin de l'histoire de la communauté

Études de précédent architecturaux

La chapelle des Brigittines (2007), Bruxelles, Andréa Bruno



Mémoire du lieu et son histoire = éléments créateurs d'un projet. La chapelle comme témoin du passé.

Opposition de style architecturale, mais repris dans un souci d'évolution

Reprise des lignes importantes de la composition de la façade de la chapelle

Caxia Forum (2007), Madrid, Herzog et De Meuron

Études sur l'existant

Eglise St Michael

Église parallèlement au chemin Saint-Louis, on en reconnaît le plan basilical, avec le porche aménagé sur le long plan et elle est plus étroite que la nef. À l'intérieur, St Michael présente une façade latérale asymétrique. Un plan rectangulaire elle est divisée en deux parties par un mur de refend. Les murs sont en pierre et les fenêtres trilobées. À l'intérieur, le caractère rituel de l'église émane de la présence importante et chaleureuse du bois dans toutes les parties du bâtiment.

Constat d'analyse

Bâtiment important tant du point de vue architectural que social dans l'histoire de Sillery. Exemple unique de l'influence directe d'un mouvement architectural important en Angleterre sur l'érection d'églises paroissiales rurales. Bel exemple de l'implantation au Canada des théories de l'« ecclesiological Society ». Mouvement qui vise à établir un gothique pure comme quatuor paroissiale, romantisme. Atmosphère appropriée à la solennité de la liturgie médievale — On utilisait surtout les vitraux sentant le plus remarquables de ce courant architectural. De portion modeste, mais harmonieuse, l'église s'intègre bien à son site et à l'environnement plus général de Sillery. Intimement liée à l'histoire des grands domaines comme à celle de l'époque du commerce du bois. Lieu de rassemblement, noyau important de la vie du quartier pour une partie de la population.



Salle communautaire et presbytère

La partie avant de l'édifice est constituée de deux étages, le second offrant deux espaces à bureaux, dont l'un est occupé par la paroisse et l'autre par le co-ordonnateur de l'espace. Avec son plafond en volée et son plancher de bois franc, la salle principale peut recevoir jusqu'à 150 personnes assises en style théâtre.

Constat d'analyse

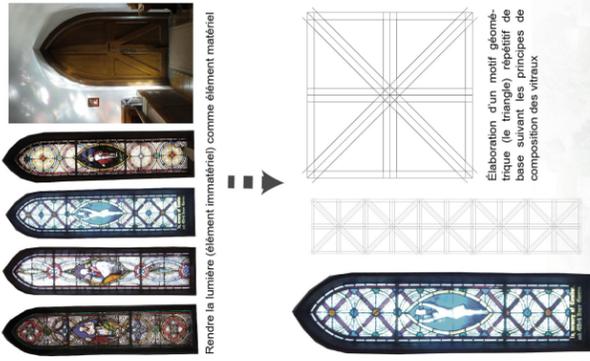
Bâtiment important au niveau de la mémoire collective. Il constitue en effet un « mémorial » dédié à la mémoire de paroissiens tombés au combat lors de la 2e Guerre mondiale. Association avec la famille Staveley et le Gouverneur Général Alexander de Tuntis qui posa la première pierre angulaire. Signe évident de dévalorisation. Pauvreté de la qualité architecturale, mélangée à l'intérieur quoique faible à l'extérieur. Architecture conçue par un groupe d'architectes et des médiateurs non durables (excavé pour le mur de pierre en regard qui constitue l'élément le plus intéressant de l'ensemble).

Constat d'analyse

Signe évident de dévalorisation. Bâtiment partiellement incendié 2 fois sans réparation. Pauvreté de la qualité architecturale. Aucun paramètre d'origine. Architecture compromise par un manque d'entretien et des matériaux non durables.

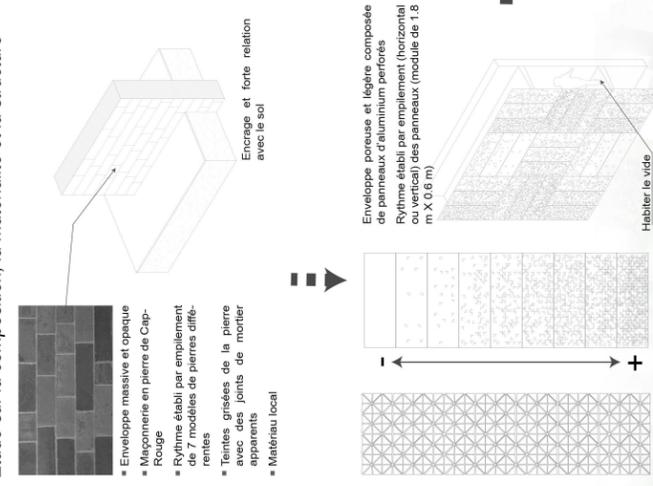
Études sur une « enveloppe significative »

Éléments matériels qui transportent l'immatériel Symbolique, Histoire, vécu, Témoin, Mémoire



Rendre la lumière (élément immatériel) comme élément matériel

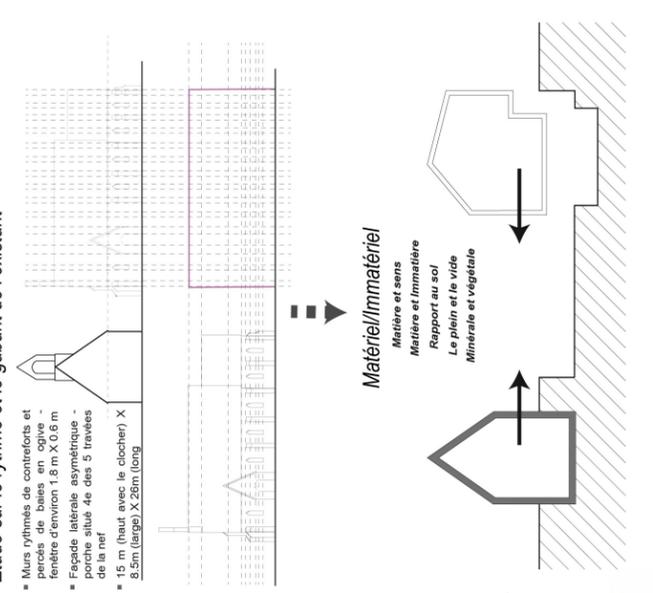
Étude sur la composition, la matérialité et la structure



- Enveloppe massive et opaque
- Maçonnerie en pierre de Clippage
- Rhythme établi par empilement de 7 modèles de pierres différentes
- Teintes grises de la pierre avec des joints de mortier apparents
- Matériau local

Module de base et densité de perforation

Étude sur le rythme et le gabarit de l'existant

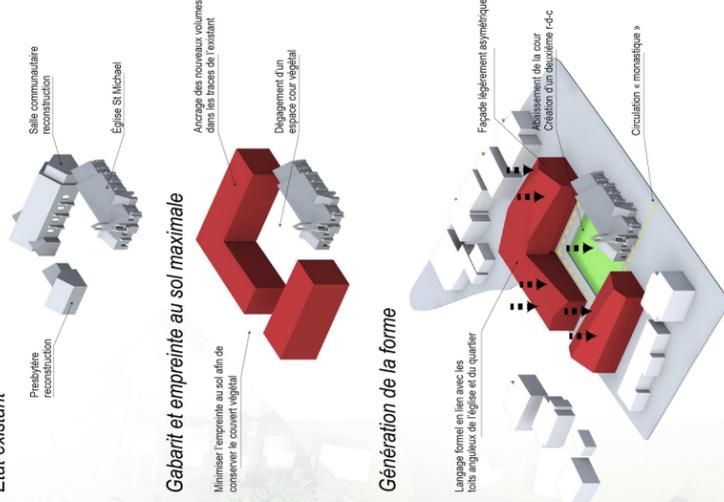


- Murs rythmés de contreforts et percés de baies en ogive - fenêtre d'environ 1,8 m X 0,6 m
- Façade latérale asymétrique - porche situé de 5 travées de la nef
- 15 m (haud avec le clocher) X 8,5m (large) X 26m (long)

Matériel/Immatériel Matière et sens Matière et immatérie Rapport au sol Le plein et le vide Minérale et végétale

Stratégie d'intervention volumétrique

État existant



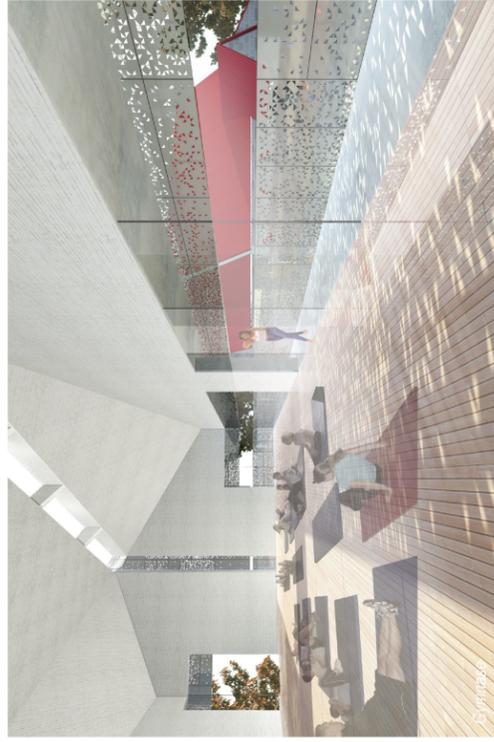
Gabarit et empreinte au sol maximale

Minimiser l'empreinte au sol afin de conserver le couvert végétal

Génération de la forme

Langage formel en lien avec les toits anguleux de l'église et du quartier

Plan masse Echelle 1:500



Gymnase



Salle polyvalente

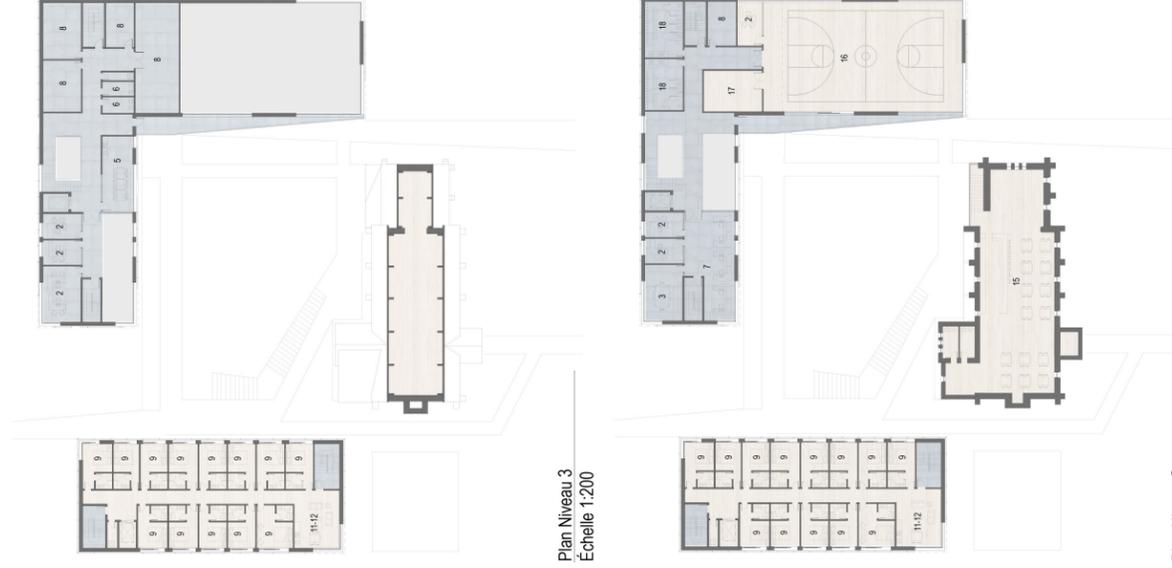


Piscine intérieure



Circulation niveau 0

- Programme**
- Locaux de soutiens et espaces divers
 - 1 Accueil et réception
 - 2 Bureaux administratifs
 - 3 Salle de conférence
 - 4 Stationnement intérieur
 - 5 Salle à manger (employés)
 - 6 Bloc sanitaire
 - 7 Aménagement paysagé
 - 8 Locaux techniques
 - Hébergements sociaux**
 - 9 Chambres
 - 10 Bureaux / Accueil
 - 11 Salon public
 - 12 Dînette
 - 13 Salle de lavage
 - Espaces communautaires**
 - 14 Salle polyvalente
 - 15 Café communautaire
 - Activités en gymnase et salles spécialisées**
 - 16 Dînettes
 - 17 Dépot équipement
 - 18 Vestiaires
 - 19 Salle de Yoga
 - 20 Salle de danse
 - 21 Salles de cours / Atelier
 - Activités aquatiques**
 - 22 Piscine
 - 23 Vestiaires et douches



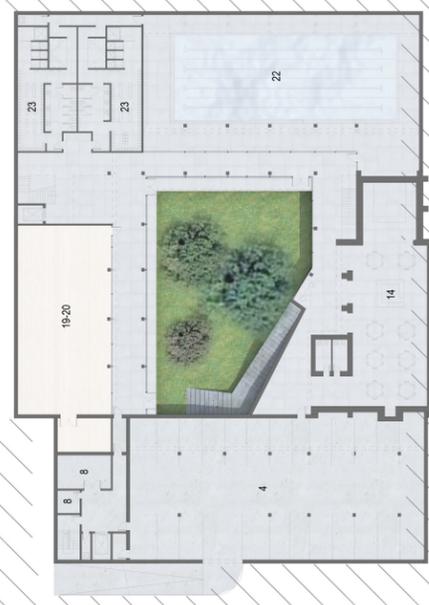
Plan Niveau 3
Échelle 1:200

Plan Niveau 2
Échelle 1:200

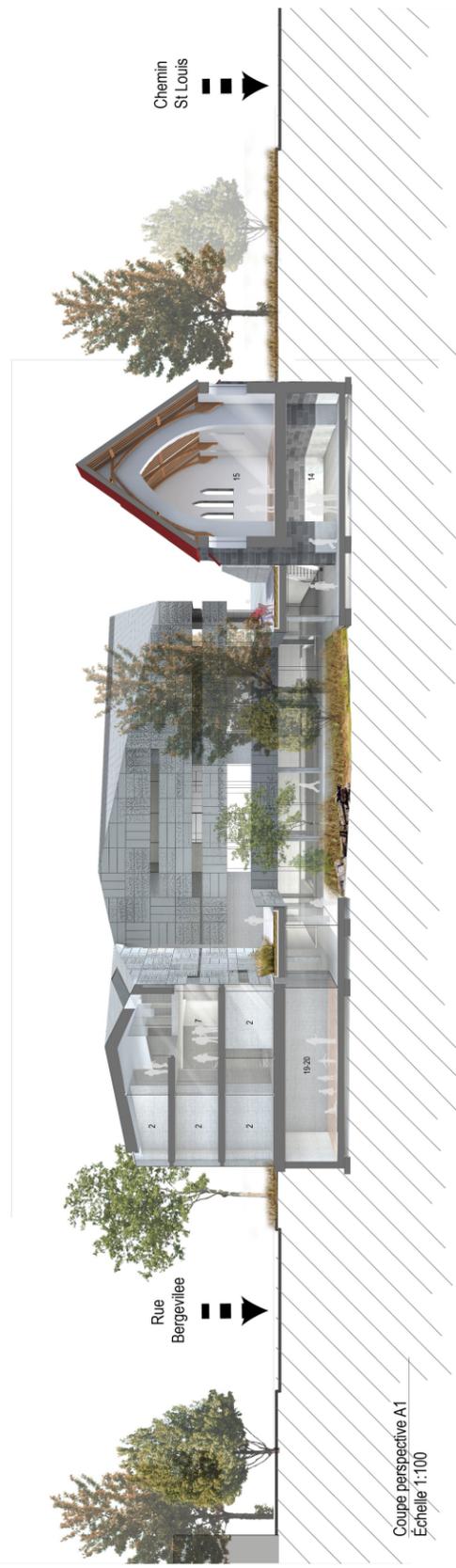


La possibilité de convertir le bâti constituant l'espace St Michael en Centre YWCA est ici évaluée. L'intégration de cette fonction dans le site peut perpétuer la fonction sociale et communautaire de ce point de repère, qu'est l'église, dans la ville. Une telle requalification peut être possible qu'à travers un projet architectural défini par une nouvelle programmation spatiale et de nouveaux besoins, tout en établissant un rapport avec l'espace et ses couches significatives.

Ancrés dans les traces de l'ancienne salle communautaire et du presbytère, conçues autour de la cour intérieure, les nouveaux pavillons établissent un rapport cohérent avec l'église St-Michael et accentuent le caractère identitaire et structurant de l'ensemble. L'ancrage des bâtiments, empreints de légèreté, contraste à la pesanteur de la masse architecturale de l'église.



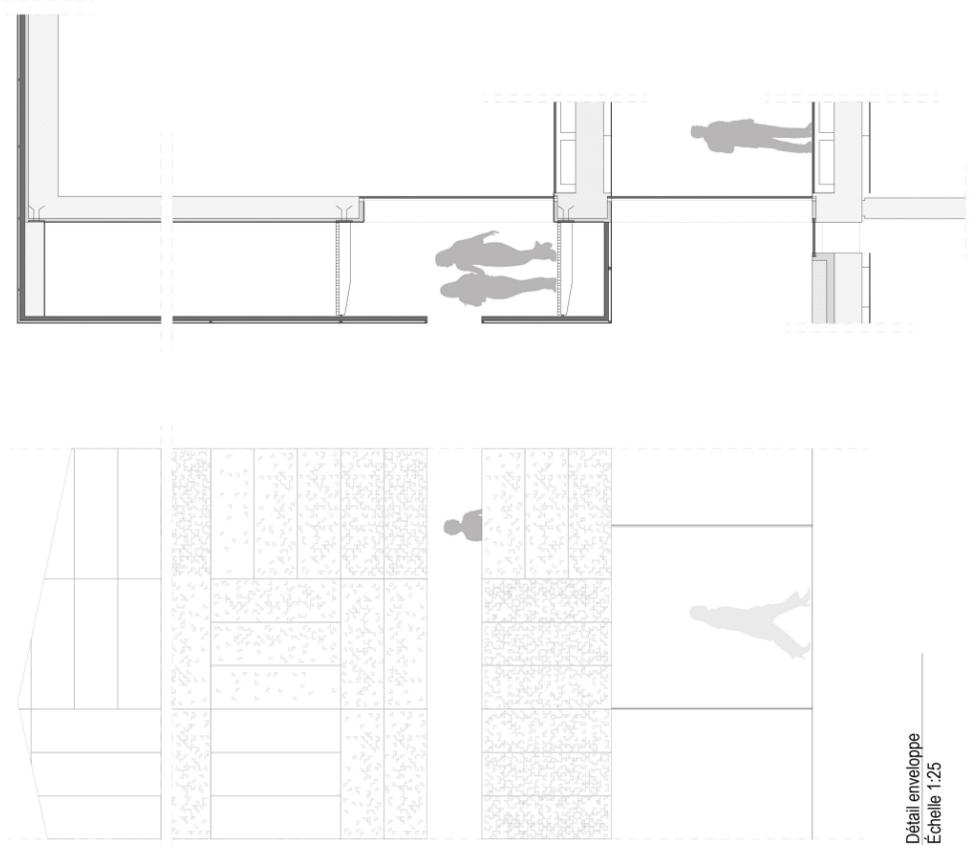
Plan Niveau 0
Échelle 1:200



Coupe perspective A1
Échelle 1:100



Coupe perspective A2
Échelle 1:100



Détail enveloppe
Échelle 1:25

Prenant place sur le site de l'église St Michael, caractérisé par sa diversité historique et une architecture néo-gothique, les nouveaux bâtiments, avec leur architecture nettement contemporaine affirment leur identité et celle de leur époque. La première décision a été de repositionner les nouveaux bâtiments en fonction des éléments existants, libérant ainsi une cour intérieure appropriable pour la population. Les nouveaux volumes, servant de noyau attractif de l'ensemble, établissent un langage formel avec les toits anguleux de l'église, de l'ancienne salle communautaire, du presbytère et commun au quartier.

Les bâtiments sont conçus comme un ensemble singulier recouvert d'un seul matériau. Ils illustrent un jeu constant entre ombre et lumière, gravité et apesanteur, minéral et végétal, matériel et immatériel, formant un équilibre idéal entre l'ancien et le nouveau. Les panneaux perforés en aluminium, dont les motifs sont inspirés des vitraux de l'église, confèrent une porosité et une légèreté au projet et renforcent l'immersion sensorielle, spirituelle dans la mémoire du lieu.

